RAPPORT DU DIRECTEUR DES ARCHIVES DE FRANCE SUR L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES PUBLICS EN 1996.

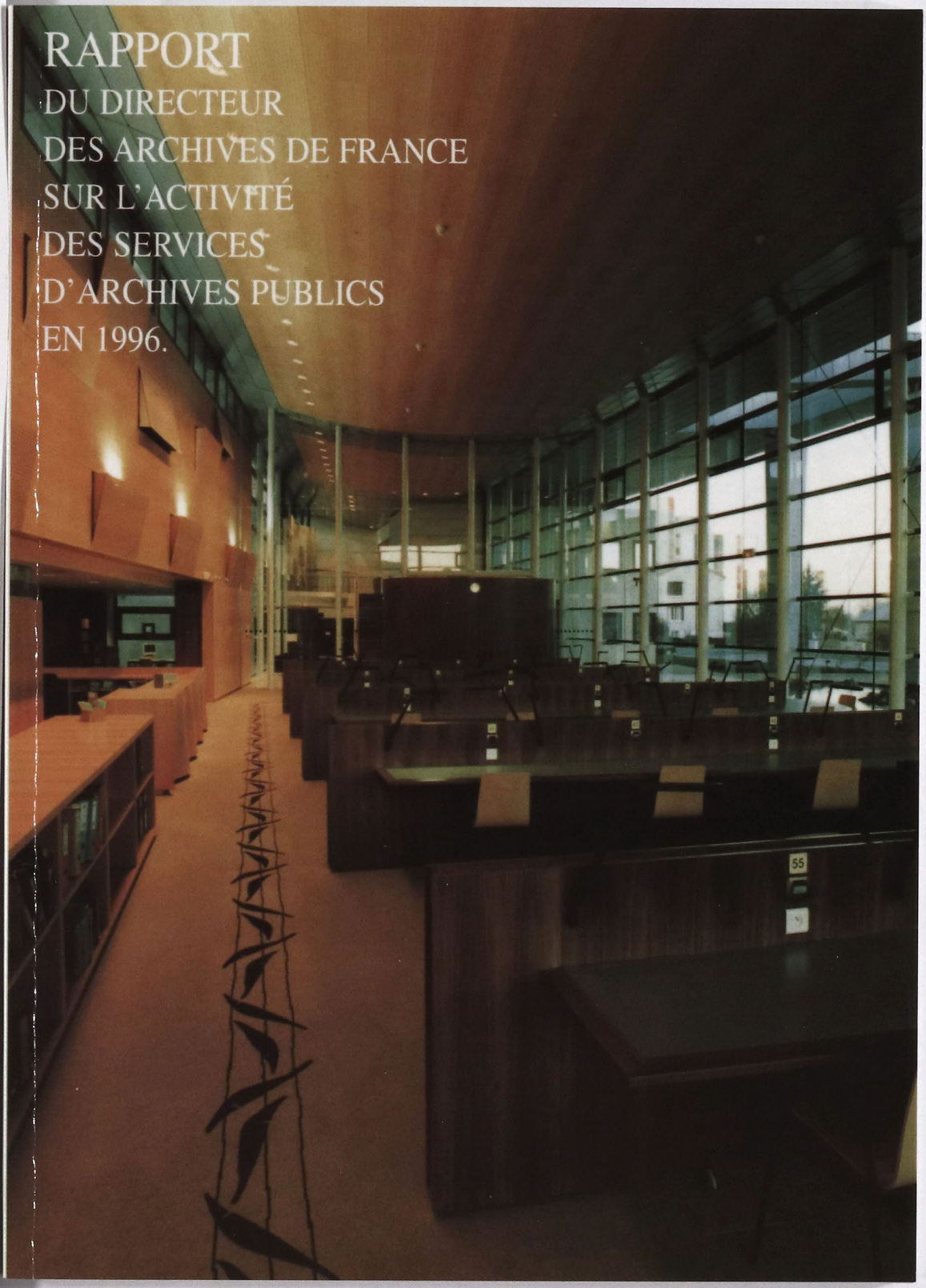

RAPPORT

DU DIRECTEUR DES ARCHIVES DE FRANCE SUR L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES PUBLICS EN 1996

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE
SERVICE TECHNIQUE

RAPPORT

DU DIRECTEUR DES ARCHIVES DE FRANCE SUR L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES PUBLICS EN 1996

PARIS
1997

Illustration de la couverture :
Salle de lecture des Archives départementales de la Vienne
(photo : Nicolas Bonnin)

© Direction des Archives de France
ISBN 2-911601-09-2

INTRODUCTION

L'année 1996 a été marquée par une étape importante dans la réflexion sur les missions et l'avenir de la direction des Archives de France : la remise au Premier ministre le 28 mai 1996 du rapport de M. Guy Braibant, président de section honoraire au Conseil d'État, coauteur des « Grands arrêts de la jurisprudence administrative » bien connus de générations d'étudiants des unités d'enseignement et de recherche juridiques.

M. Braibant a bien voulu présenter ce document et, notamment, les quarante propositions qui résultent de ses analyses, au Conseil supérieur des Archives et au comité technique paritaire de la direction des Archives de France.

Sous l'impulsion des gouvernements successifs, les suites de ce rapport devraient progressivement voir le jour, qu'il s'agisse de la présentation au Parlement d'un nouveau projet de loi sur le régime de conservation et de communication des archives, de la mise au point d'une procédure de mises à disposition d'agents des corps de conservation et de documentation de l'État au sein des services départementaux d'archives ou de la publication d'un statut des différents centres des Archives nationales. À cet égard, la nomination au 1er janvier d'un directeur du Centre historique des Archives nationales à Paris, M. Jean-Marie Jenn, a déjà constitué une innovation significative.

L'année 1996 a également vu l'institution du Comité consultatif de la direction des Archives de France, qui se réunit une fois par mois et se prononce sur la politique scientifique des Archives, la politique de conservation et de restauration, la politique d'enrichissement des fonds par voie extraordinaire, le mouvement des fonds, le partenariat. Il comprend le directeur des Archives de France, le responsable de l'inspection générale, le chef du service technique, les directeurs des centres des Archives nationales, les chefs de section du département des fonds du Centre historique de Paris, le responsable du musée de l'histoire de France,

le responsable du CARAN et le chargé de mission pour les questions scientifiques. Le sous-directeur des services administratifs assiste aux séances.

Il convient aussi de signaler l'installation, le 12 juin 1996, de la Commission d'histoire des Archives de France, présidée par M. Bruno Neveu, président de l'École pratique des Hautes-Études. Les objectifs de cette commission sont de favoriser le développement des travaux portant sur l'histoire des Archives de France sous toutes ses formes, susciter et poursuivre toutes directions de recherche en ce domaine ; organiser, en collaboration avec les autres institutions de conservation et de recherche toutes manifestations s'y rapportant ; rassembler et diffuser les résultats de ces travaux, assurer leur promotion auprès du public.

Le mouvement de construction des bâtiments d'archives s'est poursuivi et l'année 1996 a vu l'achèvement de l'extension du bâtiment du Centre des archives d'outre-mer et des nouveaux bâtiments des archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence et de la Vienne.

Parmi les entrées, aux côtés des fonds d'archives publiques, toujours aussi nombreux, un registre de comptes du trésor royal pour l'exercice 1689, les projets de décor et d'ornementation de François Debret pour la basilique Saint-Denis, les archives de Charles Maurras, les archives de la Mission de France et les archives de la Compagnie générale d'entreprise automobile sont venus enrichir les fonds des Archives nationales, la part des archives départementales dans la collecte des archives privées devant être soulignée, à la fois en qualité et en quantité.

Enfin, événement d'une haute portée symbolique, le 29 mars 1996, M. Jacques Toubon, ministre de la Justice et Garde des sceaux, a remis solennellement à M. Philippe Douste-Blazy, ministre de la Culture, les constitutions et actes constitutionnels de la France de 1791 à nos jours. Ces documents, particulièrement prestigieux, seront désormais conservés au musée de l'histoire de France.

Alain Erlande-Brandenburg
Directeur des Archives de France

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

1. BUDGET

Le budget général de la direction des Archives de France s'est élevé en 1996 à 113,5 MF en loi de finances initiale, pour atteindre au 31 décembre 1996, à la suite des mesures négatives et positives prises en cours d'année, la somme de 122,4 MF.

1.1. Budget de fonctionnement

1.1.1. Le budget de fonctionnement des services.

En 1996, il s'est élevé à 30,272 MF, somme à laquelle il convient de rajouter 1,811 MF de crédits de vacations et 900 000 F de crédits de formation.

L'augmentation de la dotation par rapport à 1995 est due au transfert de crédits du titre IV pour permettre à la direction des Archives de France de prendre en charge des missions jusqu'alors assumées par des associations para-administratives et par un virement de 700 000 F, correspondant aux dépenses de téléphone des centres, jusqu'alors prises en charge par la direction de l'administration générale (département de l'organisation et des systèmes d'information).

1.1.2. Le budget d'intervention.

Le budget global s'est élevé en loi de finances initiale à 13,602 MF, traduisant une augmentation par rapport à 1995, majoration qui s'est poursuivie en cours d'exercice pour atteindre en loi de finances définitive un montant de 14,35 MF. Ce budget a servi essentiellement à soutenir les associations ou actions de mise en valeur du patrimoine archivistique ou à en accroître sa masse par l'acquisition de documents significatifs.

• *Soutien aux associations.*

Les associations habituellement soutenues par la direction des Archives de France soit directement, soit par l'intermédiaire des directions régionales des affaires culturelles, ont bénéficié d'une dotation de 9,386 MF en loi de finances initiale et de 10,966 MF en loi de finances définitive.

La dotation destinée à aider les associations d'intérêt national s'est élevée à 8,846 MF.

Cette aide s'est répartie, pour l'essentiel, de la manière suivante :

– Association pour la préparation des congrès d'archives (subvention exceptionnelle)	500 000 F
– Association des archivistes français	77 000 F
– Institut français d'architecture	300 000 F
– Association « French-Line »	380 000 F
– Grand prix national d'histoire	50 000 F
– Association française pour les célébrations nationales	3 680 000 F
– Société des amis des Archives de France	1 430 000 F
– Fondation François Mitterrand	2 000 000 F
– Autres associations à vocation nationale	486 000 F

La dotation de ce chapitre a permis de participer à des opérations nouvelles comme celles menées par l'association « French Line », qui a recueilli les archives de l'ancienne Compagnie générale transatlantique aujourd'hui devenue la Compagnie générale maritime ; ces fonds iront enrichir le patrimoine conservé à Roubaix par le Centre des archives du monde du travail et permettront à l'association de maintenir un centre de documentation au Havre.

Le Grand prix national d'histoire a été attribué à Claude Nicolet, membre de l'Institut, universitaire, pour sa contribution à la recherche et à la diffusion des connaissances historiques dans un vaste secteur allant de l'antiquité romaine à l'histoire moderne contemporaine.

Les subventions aux opérations de mise en valeur du patrimoine archivistique et historique écrit, menées par les associations à caractère régional, ont été gérées par les directions régionales des affaires culturelles à partir d'une dotation de 2,120 MF. Au titre du contrat de plan État-région, le seul en ce qui concerne le domaine des archives, la région Rhône-Alpes prélève sur sa dotation, depuis 1993, un crédit de 40 000 F destiné au conseil général de Savoie qui assure la restauration d'une collection de « mappes » sardes.

• *Animation en milieu scolaire.*

Une somme de 300 000 F a été versée aux régions pour financer les activités culturelles menées par 15 directions régionales des affaires culturelles en direction du public scolaire. Il s'agit de la poursuite d'un projet reconduit de 1994 et 1995 privilégiant les actions orientées vers les jeunes en quête d'insertion dans le milieu urbain.

• *Acquisition de documents.*

La dotation consacrée aux acquisitions de documents d'archives s'est élevée à 3 615 783 F (+ 1,9 MF afin de renforcer la politique d'enrichissement du patrimoine archivistique départemental présentant un intérêt majeur), ramenée en fin d'année à 3 086 837 F.

Les interventions de la direction des Archives de France se sont inscrites au niveau national et au niveau des collectivités territoriales. Au niveau des collectivités territoriales, la dotation a permis de subventionner les départements de la Creuse, de la Haute-Garonne, de la Haute-Loire et de la Somme.

1.2. Budget d'investissement

Le budget d'investissement s'est élevé à 68,50 MF en loi de finances initiale, crédits de recherche compris, pour atteindre le montant de 74,69 MF en fin d'année.

1.2.1. Budget travaux (chapitre 56-91, article 11 et chapitre 66-91, article 11).

• *Archives nationales.*

La dotation globale destinée aux travaux de construction et à l'équipement mobilier des Archives nationales s'est élevée à 53,759 MF en 1996.

Cette dotation a permis de financer des travaux :

– au Centre historique des Archives nationales pour un montant de 2,21 MF ;
– au Centre des archives d'outre-mer pour un montant de 1,05 F ;
– au Centre des archives du monde du travail pour un montant de 0,92 MF ;
– au Centre des archives contemporaines pour un montant de 0,51 MF ;
– au Centre national des microfilms pour un montant de 0,23 MF ;

ainsi que l'étude de programmation et le concours d'architecte de la Maison de la mémoire de la Ve République pour 36,5 MF dont 6,5 MF à la charge du ministère de la Défense en application d'une convention passée avec ce ministère.

Le solde a permis de pourvoir à l'acquisition d'équipements mobiliers et de matériels techniques spécifiques pour l'ensemble des sites des Archives nationales et du matériel de conservation de documents. Une somme de 3,1 MF a été consacrée au microfilmage des fonds des Archives nationales les plus utilisés et les plus précieux.

• *Archives territoriales.*

En 1996, la direction des Archives de France disposait en loi de finances initiale d'une enveloppe de 29,230 MF d'autorisations de programme au titre des subventions destinées à des opérations de construction et d'amélioration de bâtiments d'archives départementales ou municipales. À la suite d'une mesure d'économie de 11,352 MF, cette dotation a été réduite à 17,877 MF en loi de finances définitive.

Cette dotation a été utilisée pour les opérations suivantes :

Opérations en cours. Régions Basse-Normandie : 1,180 MF (Manche) ; Poitou-Charentes : 0,362 MF (Vienne) et 0,125 MF (Charente) ; Provence-Alpes-Côte d'Azur : 0,1 MF (Alpes-de-Haute-Provence) ; Réunion : 7,8 MF.

Opérations nouvelles. Régions Centre : 5,185 MF (Indre) ; Rhône-Alpes : 2,5 MF (Haute-Savoie).

Subventions d'études préalables aux travaux. Régions Île-de-France : 0,005 MF (Paris) ; Languedoc-Roussillon : 0,11 MF (Aude) ; Provence-Alpes-Côte d'Azur : 0,075 MF (ville de Marseille).

1.2.2. Budget « Recherche ».

En 1996, le budget Recherche attribué à la direction des Archives de France s'est élevé à 2 725 380 F en loi de finances initiale, y compris les 452 380 F inscrits au titre III (fonctionnement). Le budget final s'est élevé pour le titre V à 1 352 201 F et pour le titre VI à 1 703 000 F.

L'utilisation des crédits affectés à la recherche à été la suivante :

• *Fonctionnement.*

Les crédits ont été utilisés notamment pour la publication de la nouvelle édition du Thesaurus W et pour la saisie des données de base de la future base d'orientation et de recherche dans les archives (BORA).

• *Investissement.*

La dotation a été utilisée pour :

- la subvention de fonctionnement du centre de recherches sur la conservation des documents graphiques (CRCDG), laboratoire mixte CNRS-ministère de la Culture (1,1 MF) ;
- une subvention à la Fondation de Gaulle pour la publication du répertoire des archives du RPF (30 000 F) ;
- une subvention à l'Association pour la préparation des congrès des archives pour la publication des actes de la journée d'études sur « Les instruments de recherche et leurs utilisateurs » (23 000 F) ;
- une subvention à l'Association des archivistes français pour la publication des actes de la journée d'études sur « Transparence et secret. La communication des archives contemporaines » et la préparation d'un colloque sur « Traditions administratives et archives en Europe » (107 000 F).

2. PERSONNEL

2.1. Mesures statuaires

Deux points peuvent être relevés :

- préparation au bénéfice des personnels de documentation de catégorie A d'un statut interministériel actuellement examiné par le ministère de la Fonction publique ;
- création en cours du corps des ingénieurs des services culturels et du patrimoine, qui constitueront un corps de débouché en catégorie A pour les corps de surveillance.

Enfin, l'application de la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994 et du décret n° 96-284 du 28 mars 1996 concernant les agents de catégorie C en service dans les archives départementales a conduit à des détachements de longue durée dans des corps équivalents de la fonction publique territoriale.

2.2. Personnel de la direction des Archives de France

Les effectifs de la direction des Archives de France s'établissent comme suit au 31 décembre 1996 :

- services centraux : 56 agents (dont 5 vacataires) ;
- Archives nationales (Aix, Espeyran, Fontainebleau, Paris, Roubaix et Reims) : 426 agents (dont 18 vacataires) ;
- Archives départementales : 354 agents (dont 13 agents de catégorie C qui doivent passer dans la fonction publique territoriale dans les mois qui viennent)

soit un total de 827 agents (dont 23 vacataires).

2.3. Gestion du Personnel

2.3.1. Concours.

Ont été affectés dans les services de la direction des Archives de France, par voie de concours :

- 12 conservateurs ;
- 1 secrétaire de documentation ;
- 1 chef de travaux d'art ;
- 1 technicien culturel ;
- 6 techniciens d'art ;
- 4 maîtres ouvriers ;
- 1 adjoint administratif ;
- 6 agents techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage.

2.3.2. Organismes consultatifs.

En 1996, le comité technique paritaire de la direction des Archives de France s'est réuni à trois reprises, avec notamment à l'ordre du jour :

- information sur le contentieux du statut des conservateurs territoriaux du patrimoine (arrêt du Conseil d'État, octobre 1995) ;
- examen du projet de convention de mise à disposition des personnels d'État dans les services départementaux d'archives ;
- information sur le rapport Braibant ;
- information sur la sécurité des collections au Centre historique des Archives nationales à Paris.

Le comité d'hygiène et de sécurité s'est réuni en séance à trois reprises, avec notamment à l'ordre du jour :

- problèmes liés à la non climatisation du centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (Paris) ;
- l'ACMO (agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) à la direction des Archives de France ;
- problèmes liés aux fibres dangereuses (amiante, laine de roche...).

2.3.3. Congés de maladie.

En 1996, ils se sont élevés à 5 414 jours d'arrêt pour 244 agents, soit une moyenne de 22 jours par agent concerné mais une moyenne inférieure à 12 jours si l'on considère l'ensemble des effectifs nationaux de la direction des Archives de France.

2.4. Formation

En 1996, la direction des Archives de France a transformé complètement son programme de formation en proposant 35 stages dont la moitié délocalisés hors de la région parisienne. Sur ces 35 stages, 32 ont pu être réalisés, les autres étant annulés faute de candidatures en nombre suffisant. Deux stages de 1995 ont été reportés et réalisés en janvier 1996, en raison des mouvements de grèves de décembre 1995. La direction a donc mis en place 34 formations en 1996, avec un budget de 800 000 F.

3. ACTIVITÉS DES SERVICES DE LA DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

3.1. Contrôle scientifique et technique sur l'activité des services d'archives publics

En 1996, quatre services d'archives départementales ont été visités par l'inspection générale (Marne, Tarn-et-Garonne, Yonne, Territoire-de-Belfort) ainsi que trois services d'archives communales (Lyon, Toulouse et Valence) et, pour la première fois, une mission des Archives nationales (ministère de l'Agriculture).

Les vols répétés dans de nombreux services d'archives et plus particulièrement au CARAN, ont suscité, à la demande de l'agence judiciaire

du Trésor, une inspection sur les problèmes de sécurité des documents au Centre historique des Archives nationales et dans deux services d'archives territoriaux, particulièrement touchés par ces disparitions (archives départementales de la Haute-Garonne et archives municipales de Toulouse).

Dans le domaine des bâtiments, 24 services ont reçu la visite d'un inspecteur général. De son côté le service technique a assuré le suivi technique de la construction de 12 bâtiments d'archives par le biais d'examen des programmes, APS et APD d'une part, de la participation aux commissions techniques chargées d'examiner les projets d'architectes avant jury de concours d'autre part.

Enfin l'inspection générale a été amenée à se déplacer pour des affaires ponctuelles et le service technique a examiné les différents instruments de recherche préparés par les Archives nationales et les services d'archives des collectivités territoriales et destinés à l'impression.

3.2. Réflexion archivistique et normalisation

La direction des Archives de France a poursuivi ses activités de réflexion et de normalisation archivistique, en interne ou par le biais de participation à des conseils, commissions ou groupes de travail. La réflexion a essentiellement porté sur les aspects juridiques des archives, le traitement des archives, la conservation matérielle, l'informatique et les nouvelles technologies.

3.2.1. Aspects juridiques.

L'année 1996 a été marquée par la publication en octobre de l'ouvrage d'Hervé Bastien, *Droit des archives*. Il apporte à la profession les éléments de réflexion juridique qui lui manquaient et sur lesquels elle pourra s'appuyer pour poursuivre les réformes en cours.

Le responsable de l'inspection générale a été désigné comme membre de la commission mise en place par la section du rapport et des études du Conseil d'État pour faire des propositions pour une meilleure articulation des lois des 6 janvier et 17 juillet 1978 et du 3 janvier 1979.

En ce qui concerne les règles de communicabilité des archives plusieurs circulaires ont été diffusées dont :

- note AD/DEP 122 du 25 janvier 1996. Procédure d'instruction des demandes de dérogation aux règles de communicabilité des archives publiques ;

- note AD/DEP 372 du 8 mars 1996. Règles de communicabilité des dossiers de pupille.

3.2.2. Traitement des archives.

Dans le domaine des tris et éliminations, le service technique a animé des groupes de réflexion sur les archives des préfectures, des commissariats de police, des directions départementales de l'équipement et des services déconcentrés du ministère de l'agriculture.

Trois circulaires sur le tri et la conservation des archives publiques ont été diffusées :

- circulaire AD 96-1 du 7 mars 1996. Tableau de gestion des archives publiques des quartiers des affaires maritimes;
- circulaire AD 96-3 du 29 avril 1996. Archives des services du siège, directions régionales et établissements de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes;
- circulaire AD 96-4 du 9 septembre 1996. Traitement des archives des directions régionales et des directions départementales de l'agriculture et de la forêt : archives des services statistiques.

L'inspection générale et le service technique ont participé aux réunions de la commission des archives et de l'histoire de la justice.

Le service technique a achevé la réalisation de la 3e édition du Thesaurus W.

3.2.3. Conservation matérielle.

Les actions entreprises dans ce domaine ont été poursuivies dans les directions suivantes :

- meilleure connaissance du réseau de la restauration publique et privée ;
- développement d'une action de sensibilisation auprès des mairies ;
- amélioration de la collecte et de la diffusion de l'information (ont été diffusées plusieurs notes dont celle du 11 juin 1996 sur «la fiche de santé des documents graphiques» conçue par le cabinet Lambert) ;
- mise au point d'une méthodologie d'évaluation des conditions de conservation matérielle, à partir d'une étude entreprise au Centre historique des Archives nationales (minutier central des notaires parisiens) ;
- participation aux groupes de travail de l'AFNOR sur les projets de normes internationales sur la permanence du papier et sur les magasins d'archives et de bibliothèque.

Le service technique et l'inspection générale ont organisé et animé un séminaire de réflexion sur les bâtiments d'archives. À l'issue de ce séminaire a été diffusée la note d'information DAF 1996-2 sur la procédure à suivre en matière de construction ou extension de bâtiments d'archives.

3.3. Instruction des demandes de dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques

Au cours de l'exercice 1996, 2 149 demandes de dérogation aux règles de communicabilité des archives publiques ont été instruites par la direction des Archives de France, ainsi réparties :

Services	Accord total	Accord partiel	Refus	Total
AN - CHAN	564	83	34	681 (31,7 %)
AN - CAC	223	26	13	262 (12,2 %)
AN - CAOM	69	6	1	76 (3,5 %)
Arch. territoriales	1 017	79	34	1 130 (52,6 %)
Total	1 873 (87,2 %)	194 (9 %)	82 (3,8 %)	2 149

Par rapport à l'exercice précédent, on relève

- une augmentation générale du nombre de dérogations instruites : 2 149 au lieu de 1 755 en 1995 soit une augmentation de l'ordre de 22 % ; la progression est particulièrement sensible au CHAN (681 au lieu de 449 soit + 51 %) ;
- une augmentation de la proportion des accords : ils représentent 87,2 % au lieu de 82 % en 1995. Les refus ne représentent que 3,8 % au lieu de 6 % en 1995.

3.4. Instruction des dossiers à caractère juridique

3.4.1. Classements comme archives historiques.

Ont été classées comme archives historiques :

- les archives du château de Virieu (Isère), appartenant à M. François-Henri de Virieu (arrêté n° 332 du 24 septembre 1996) ;

– les archives des familles de Marcieu et Prunier de Saint-André, appartenant à M. de Quinsonar-Oudinot et conservées au château du Touvet dans l'Isère (arrêté n° 333 du 24 septembre 1996).

3.4.2. Contrôle des exportations de documents.

La direction des Archives de France a participé aux réunions de l'Observatoire des mouvements internationaux d'œuvres d'art et de la commission chargée d'examiner les propositions de refus de certificats d'exportation de biens culturels, ainsi qu'à celles organisées par la direction des Musées de France pour amender la loi du 31 décembre 1992 sur la circulation des biens culturels.

Elle a délivré, en 1996, 150 certificats autorisant l'exportation définitive de 968 documents et 4 collections, d'une valeur globale de 7 470 890 F (en 1995, 177 certificats pour 443 documents ou ensembles de documents, 3 fonds et 4 collections, d'une valeur de 6 801 364 F). Avec 3 458 500 F, le Royaume-Uni, grâce à Christie's et Sotheby's, conforte la place qu'il a acquise en 1995 de premier importateur d'archives françaises. Les États-Unis, qui étaient largement en tête avant 1995, restent au second rang, avec 2 744 585 F d'importations (1 700 066 F en 1995). La Suisse, qui reste troisième, n'a consacré à ces achats que 552 980 F (428 247 F en 1995).

Comme les années précédentes, il n'y a eu aucun refus d'exportation de la part de la direction des Archives, mais 2 documents et 2 fonds ont été rachetés par des services publics avant exportation et la délivrance de 6 certificats a été subordonnée au microfilmage préalable des documents.

3.4.3. Conventions.

Ont été signées cette année les conventions suivantes :

– DAF/Holocaust Memorial Museum du 18 janvier 1996 pour le microfilmage des documents concernant l'Holocauste conservés aux Archives nationales ;

– DAF/AFPA du 2 avril 1996 pour l'édition du guide « Archimède, le principe d'archivage » ;

– DAF/PRAXINOS du 27 septembre 1996 pour la coproduction d'un CD-ROM « Une semaine à Paris sous Louis XIII » ;

– DAF/L'Officiel des musées du 2 août 1996 pour la reproduction de sceaux conservés au service des sceaux ;

– DAF/Association témoignage pour la mémoire du 7 mai 1996 pour le dépôt d'archives vidéo.

3.5. DIFFUSION SCIENTIFIQUE

Le service technique a mis au point en collaboration avec les Archives nationales (Centre historique) la grille de saisie de la base de données BORA (base d'orientation et de recherche dans les archives) et a assuré le contrôle des opérations de saisie des données de cette base relatives au Centre historique des Archives nationales.

Il a coordonné la réalisation d'une enquête sur le patrimoine des sociétés savantes, en collaboration avec le CTHS. Il a participé aux réunions du groupe constitué pour l'élaboration d'un guide sur les sources de l'histoire de l'astronomie et coordonné la réalisation d'une enquête sur ce thème.

Il a assuré les liaisons entre les services d'archives et l'association Génériques pour la réalisation du guide des sources sur l'histoire de l'immigration.

La mission photographique placée auprès du directeur des Archives de France a poursuivi le dépouillement d'une enquête sur les fonds conservés aux Archives nationales et dans les services d'archives des collectivités territoriales.

4. RELATIONS INTERNATIONALES

Quatre événements ont particulièrement marqué les relations internationales de la direction des Archives de France en 1996 :

- la première réunion de la « commission des archives africaines », instance de réflexion et de coordination sur la politique de coopération en matière d'archives dans les pays d'Afrique en voie de développement, créée auprès de la direction des Archives de France sous la présidence de M. Pierre Messmer, ancien Premier ministre (Paris, 11 juin) ;
- le séminaire professionnel pour les archivistes d'Europe centrale et orientale sur le thème « Le traitement des archives contemporaines : de la collecte au tri », organisé par la direction des Archives de France avec le concours du département des affaires internationales (DAI) du ministère de la Culture : 9 stagiaires de 8 pays (Albanie, Biélorussie, Bulgarie, Estonie, Pologne, Slovaquie, République tchèque, Ukraine) (Paris, 2-4 juillet) ;
- le 13ème congrès international des archives à Pékin, du 2 au 7 sep-

tembre 1996, sur le thème « Les archives au tournant du siècle : bilan et perspectives ». La délégation française rassemblait, sous la direction de M. Alain Erlande-Brandenburg, 90 professionnels issus de la direction des Archives de France (11), des Archives nationales (24), départementales (35), municipales (8) et d'établissements publics et d'entreprises (11). Christine Nougaret, conservateur en chef chargé du CARAN, a présenté le 4ème rapport principal sur le thème de « L'impact des technologies de l'information sur les archives et le travail de l'archiviste ». Marie-Claude Delmas, chef du service des sceaux du CHAN, a préparé une exposition sur l'usage du sceau en Occident dans le cadre du comité de sigillographie du CIA. Paule René-Bazin, conservateur général chargé de la section du XXe siècle au CHAN, a présidé la 3ème séance de l'Agora sur le thème « Le CIA aujourd'hui ». Danièle Neirinck, directeur des archives de la Gironde, a participé à l'exposition sur les bâtiments réalisée par le comité spécialisé du CIA. Enfin, la traduction d'une sélection de 200 pages de la *Pratique archivistique française* a été offerte aux congressistes chinois par la direction des Archives de France ;

- la réflexion engagée avec l'Université Senghor (Alexandrie), pour créer, à compter de la rentrée 1997-1998, un volet "archives" au sein du département "Gestion du patrimoine". Cette formation de 18 mois conduirait à un diplôme de 3e cycle (diplôme d'études professionnelles approfondies), et constituerait ainsi le prolongement de la formation dispensée depuis 1971 par l'école des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD) de Dakar, à niveau Bac + 2.

Au cours de l'année 1996, la direction des Archives de France a poursuivi sa collaboration avec :

- *le département des affaires internationales (DAI)* du ministère de la Culture, qui a subventionné le stage technique international et le séminaire professionnel et a régulièrement associé la direction des Archives de France à différentes manifestations culturelles comme l'opération "Courants" (séjours culturels de deux archivistes croate et polonaise, 13 novembre-12 décembre 1996).
- les services du *ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Coopération*, notamment dans le cadre du programme pluriannuel franco-tunisien; l'appui de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, relayé localement par les postes français, se révèle indispensable à la cohérence et au suivi des actions bilatérales de coopération.

- plus ponctuellement, *l'École nationale du patrimoine*, en ce qui concerne le choix des lieux pour le stage à l'étranger suivi chaque année, en juin, par les élèves de la promotion sortante.
- *l'UNESCO*, qui a également poursuivi son appui à différentes réalisations, notamment dans le cadre du programme consacré au Yémen. La direction des Archives était, en outre, représentée à la réunion du programme général d'information (PGI) pour le projet « Mémoire du monde » (Isabelle Rambaud, Oslo, juillet).
- *l'Union européenne* : séminaire « Les archives. Du papier au réseau », organisé par la présidence italienne de l'Union ; séminaire « Les archives locales dans l'Union », organisé par la présidence irlandaise de l'Union ; forum DLM (données lisibles par machines), tenu à Bruxelles en décembre.
- *le Conseil de l'Europe* : projet de rédaction d'une recommandation pour l'accès aux archives en Europe ; numérisation des archives du Komintern.
- *l'European commission on preservation and access* : colloque « *Choosing to preserve. Towards a cooperative strategy for long-term access to the intellectual heritage* ».
- *le Conseil international* des archives, co-organisateur des différentes rencontres auxquelles participait également la direction des Archives de France, en particulier : sommet européen sur les archives sur le thème « La place de l'Europe dans le monde » ; séminaire « L'impact des nouvelles technologies sur les archives scientifiques contemporaines », organisé avec le Conseil international des unions scientifiques.

Les membres français des comités et des bureaux des sections spécialisées du CIA ont participé aux réunions annuelles tenues hors de France : commission pour le soutien du programme ; commission de l'administration du programme ; section des associations professionnelles d'archivistes ; section pour l'enseignement de l'archivistique et la formation des archivistes ; section provisoire des archives des universités et des institutions de recherche ; comité sur les archives d'architecture ; comité sur les bâtiments et équipements d'archives ; comité de rédaction de « *Janus* » ; comité sur les archives courantes, leur gestion et leur évaluation ; comité pour les questions juridiques intéressant les archives ; comité de sigillographie ; comité du projet de terminologie ; commission *ad hoc* sur les normes de description (les versions anglaise et française de la norme ISAAR/CPF ont été publiées et diffusées sous

forme de fascicules par le CIA en décembre 1996) ; bureau de la conférence internationale de la Table ronde des archives.

En outre, la direction des Archives de France a accueilli en février, à Paris, la réunion de la sous-commission pour la promotion professionnelle et les archives départementales des Yvelines le bureau de la confédération internationale des musées d'architecture.

Trente-huit archivistes étrangers ont participé au stage international se répartissant comme suit : Allemagne 1, Belgique 1, Bénin 1, Brésil 1, Bulgarie 2, Canada 2, Cap-Vert 2, Centrafrique 1, Colombie 1, Congo 1, Croatie 1, Danemark 1, Haïti 2, Hongrie 1, Italie 1, Liban 2, Maroc 1, Pays-Bas 1, Pologne 2, Portugal 1, Russie 2, Rwanda 1, Sénégal 2, Slovaquie 1, République tchèque 1, Togo 1, Tunisie 2, Vietnam 2.

ARCHIVES NATIONALES

Deux éléments doivent être signalés qui ont dominé les activités des Archives nationales au cours de l'exercice :

- la nomination au 1er janvier 1996 d'un directeur du Centre historique des Archives nationales, distinct du directeur des Archives de France qui conserve, en qualité de directeur des Archives nationales, l'autorité sur les différents centres, à savoir le Centre historique de Paris (CHAN), le Centre des archives contemporaines à Fontainebleau (CAC), le Centre des archives d'outre-mer à Aix-en-Provence (CAOM), le Centre des archives du monde du travail à Roubaix (CAMT) et le Centre national des microfilms à Espeyran (CNM) ;
- la poursuite de la mise en oeuvre de la Maison de la mémoire de la Ve République, à Reims.

1. MOYENS

1.1. Budget

Le tableau ci-joint fournit les données relatives aux différents centres :

Centres	Crédits de fonction-nement	Télécommu-nications	Investis-sement	Clos et couvert	Strict entretien	Recettes
CHAN	15 820 850	-	10 144 213	7 000 000	-	-
CAC	4 840 000	-	510 000	500 000	135 000	131 675
CAOM	2 574 519,79	161 267,55	493 816	-	-	226 241,6
CAMT	3 911 940	-	200 000	-	-	1 686
CNM	1 029 512,85	-	224 864,51	-	-	-

1.2. Personnel

1.2.1. Archives nationales.

La répartition du personnel des Archives nationales, toutes catégories confondues, s'établit au 31 décembre 1996 à un total de 426 agents dont 18 vacataires (386 en 1995), se répartissant comme suit : 296 au Centre parisien, 64 au Centre des archives contemporaines (dont 17 aux « missions »), 39 au Centre des archives d'outre-mer, 11 au dépôt central de microfilms, 15 au Centre des archives du monde du travail, 1 à la Maison de la mémoire de la Ve République.

La répartition par corps s'établit, quant à elle, comme suit :

Répartition par corps	Total	Variation
Conservateurs généraux	13	+ 1
Conservateurs	64	+ 1
Chargés d'études documentaires et documentalistes	32	+ 2
Secrétaires de documentation	20	- 2
Attachés SD	1	
Adjoints et agents administratifs	29	- 3
Techniciens culturels	10	+ 3
Personnels d'accueil	135	+ 12
Ingénieurs et assistants	7	
Techniciens de recherche	3	+ 3
Chefs de travaux d'art	2	
Chef du service intérieur	1	
Agents des services techniques	3	
Personnels ouvriers	29	+ 4
Techniciens d'art	29	+ 3
Préposés téléphonistes	4	- 1
Conducteurs	2	
Contractuels (et vacataires, pour mémoire)	42	+ 17

Les variations les plus significatives par rapport à 1995 sont les suivantes :

- une augmentation des personnels d'accueil, de surveillance et de magasinage qui a permis de pourvoir aux besoins du Centre historique à Paris ;
- une augmentation des agents contractuels qui résulte simplement de l'inclusion des effectifs de vacataires dans la colonne « contractuels de catégorie C », prélude à la mise en oeuvre du programme de résorption de l'emploi précaire.

1.2.2. Personnel mis à la disposition des missions.

Quatre-vintg-quinze agents ont été mis à la disposition des missions des Archives nationales par les ministères et administrations d'accueil : 48 agents de catégorie A et B, 47 agents de catégorie C et D.

1.3. Bâtiments et équipements

Les travaux suivants ont été menés à bien.

Au *Centre historique des Archives nationales*, les restaurations des façades des grands dépôts ont été poursuivies. Plusieurs opérations lancées en 1995 (relevé topographique du site, état sanitaire intérieur, étude de diagnostic des installations thermiques et de climatisation) ont été poursuivies. Enfin, le service national des travaux a commandé une étude sur l'état sanitaire extérieur des édifices du site protégés au titre de la législation sur les monuments historiques.

Au *Centre des archives contemporaines*, il a été procédé à la réfection de l'étanchéité du toit-terrasse de l'unité 1.

Au *Centre des archives d'outre-mer*, les travaux d'extension du centre, commencés en janvier 1995, ont été achevés en avril 1996. Au cours de l'exercice 1996 ont été réalisés notamment les parkings réservés aux lecteurs et au personnel et l'aménagement de la salle de lecture.

Au *Centre des archives du monde du travail*, des grilles de protection ont été posées au rez-de-chaussée de la façade sud du bâtiment d'archives.

L'année 1996 a été également marquée par diverses activités liées à la programmation architecturale de la *Maison de la mémoire de la Ve République* : choix de l'architecte (cabinet Henri et Bruno Gaudin) par le jury du concours (juin), validation de ce choix par les ministères de la Culture et de la Défense (août) et révision de la programmation (décembre).

1.4. Informatique de gestion

Au 31 décembre 1996 les applications informatiques des Archives nationales dédiées à la gestion sont les suivantes :

• Centre historique des Archives nationales. - Caran : gestion des lecteurs et des communications.

• Centre des archives contemporaines. - PRIAM 1 : gestion des versements et de l'espace (15 174 versements, 823 530 articles). - PRIAM 2 : gestion des communications (293 160 fiches pour les communications effectuées depuis 1980). - N1 COD : fichier descriptif et codification des services versants (4 096 enregistrements). - FELIM : fichier des éliminations (1 908 fiches pour les éliminations depuis 1985). - ARAMIS : description des versements dont les missions demandent le transfert.

Les difficultés provoquées en 1995 par le transfert des applications du centre sur un serveur relayé à Saint-Quentin-en-Yvelines ont été pratiquement résorbées en 1996. En revanche, l'obsolescence de PRIAM 1 et PRIAM 2 et l'absence, dans ces applications, de stocks de pointeurs capables de dépasser le millénaire, appelle une refonte de ces outils.

Plusieurs missions entretiennent leurs propres applications pour assurer la gestion de la collecte ou de l'espace ou le suivi des communications administratives.

• Centre des archives d'outre-mer. - HEXALIS : gestion des communications (mis en place en 1996). - COURSIVE : gestion du courrier et des commandes (mis en place en 1996).

• Centre des archives du monde du travail. - ARMONI : gestion de l'ensemble des opérations de gestion.

2. CONTRÔLE DES ARCHIVES

2.1. ARCHIVES PUBLIQUES

Le contrôle de l'État sur les archives en formation dans les administrations centrales, les établissements publics nationaux et les cabinets ministériels est entièrement assuré par la section des missions du Centre des archives contemporaines.

Au cours de l'année 1996, la mission auprès du ministère de l'Industrie a été transformée en simple liaison. Le nombre total de missions permanentes est donc passé de 14 à 13.

Douze missions sont établies auprès d'un département ministériel et une auprès d'un établissement public national (le CNRS).

2.1.1. Actions destinées à favoriser la collecte.

• *Archives des administrations centrales.*

Les actions conduites par les missions se traduisent par des démarches de sensibilisation de l'ensemble des services, des périodiques d'information, dépliants et plaquettes, l'insertion d'informations dans les lettres des ministères, la présentation des missions dans les stages d'accueil (ou post-recrutement) des ministères et l'organisation de stages de formation aux techniques de l'archivage, l'animation des réseaux de correspondants archives, des journées d'information, des expositions ou encore des visites du Centre des archives contemporaines pour des personnels chargés de l'archivage.

Les missions ont également récupéré les archives d'une dizaine d'organismes dissous.

• *Archives des établissements publics nationaux.*

Les interventions de la section des missions ont touché 61 établissements (au lieu de 67 en 1995). Cette légère diminution s'explique par l'absence de responsable chargé des établissements publics à l'échelon central.

2.1.2. Actions destinées à maîtriser la collecte.

• *Tableaux de gestion.*

La politique consistant à établir des tableaux de gestion par bureaux, de préférence sous la signature du chef de bureau concerné, a été poursuivie.

Des études concernant les durées d'utilité administrative pour certains types de documents ont été également menées.

• *Organisation du préarchivage dans les administrations et les établissements publics*

– Administrations centrales.

L'intervention des missions vise à rationaliser la gestion des archives courantes pour simplifier à terme l'archivage. Leur assistance s'est notamment portée sur : le récolement des caves entrepris au Conseil d'Etat, l'aide apportée à la mise en place de locaux d'archivage intermédiaires (cabinet du secrétaire général du gouvernement, Documentation française, direction de l'administration générale du ministère des Anciens combattants), l'appui pour l'établissement de

contrats avec des sociétés privées d'archivage (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale).

– Établissements publics nationaux.

Au 31 décembre 1996, quatre établissements publics jouissent d'une autonomie acquise par la signature d'une convention avec la direction des Archives de France : le Commissariat à l'énergie atomique, Aéroports de Paris, le Bureau des recherches géologiques et minières et France-Télécom. Deux projets de convention, concernant l'Institut national de la propriété industrielle et l'École nationale des ponts-et-chaussées, sont à l'étude.

Parallèlement, les missions se sont efforcées de maintenir les contacts avec les établissements dotés de services d'archives intermédiaires. L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire et Météo-France ont manifesté le souhait de créer ce type de service. En revanche, les espoirs fondés à l'Institut national de la recherche agronomique et à l'Office national interprofessionnel des céréales ne se sont pas concrétisés. Enfin, il convient de mentionner l'audit réalisé dans l'ensemble des entités de la Poste.

• *Éliminations dans les services.*

Le total des éliminations dans les ministères (à la mission ou dans les services) s'est élevé à 5 040 ml au lieu de 6 144 ml en 1995. Cette forte diminution s'explique par la réduction des effectifs de la section des missions et par les interventions réduites dans les établissements publics nationaux en 1996.

Les éliminations effectuées dans les services ont atteint, en 1996, 2 439 ml, soit 48,4 % du total éliminé. Ces chiffres élevés confirment la tendance observée en 1995, où les éliminations dans les services (3 058 ml) représentaient 49 % du total. Ils découlent des tris préalables, organisés à l'occasion d'opérations lourdes, et du refus de prendre en charge des documents inutiles aboutissant à leur destruction sur place ou à leur échantillonnage.

Les destructions effectuées dans les locaux des missions ont porté sur 2 601 ml, soit 51,6 % du total. Elles ont concerné essentiellement des versements, effectués au titre du préarchivage et parvenus à échéance de leur durée d'utilité administrative.

La nature des documents détruits est homogène : documentation et pièces produites en multiples exemplaires, documents d'administration

générale existant dans tous les ministères et ne présentant pas d'intérêt historique (chronos, factures, ordres de mission, etc.), documents techniques très sériels pour lesquels une durée d'utilité administrative a été négociée à échéance de laquelle on détruit (dossiers de classement de stations ou arrêtés de classement d'hôtels du Tourisme) ou on échantillonne (dossiers criminels nominatifs de la direction générale de la police nationale).

2.2. Archives d'origine privée

2.2.1. Centre historique des Archives nationales.

La section des fonds d'origine privée a participé aux réunions de la commission des archives privées contemporaines, présidée par M. René Rémond, et du conseil de la Fondation Josée et René de Chambrun (archives Lafayette). Elle a eu des contacts avec de nombreuses personnalités, dont le comte d'Argenson, le Dr. Ernst, de Munich (au sujet du devenir de sa collection Talleyrand), M. Charles de Lespinay (pour l'inventaire des archives déposées aux Archives nationales par sa famille), le duc de Lévis-Mirepoix (pour le dépôt par les Archives nationales aux archives départementales de l'Ariège du chartrier de Léran), le comte Jean de Luppé (pour le dépôt de ses archives aux archives de Lot-et-Garonne), M. Jacques Maurras, le baron de Méneval (pour le chapitre « Archives » de la publication « L'Association de familles » préparée par l'Association de la noblesse française), M. Antoine de Noailles, prince de Poix (pour le microfilmage des archives Noailles conservées par son père, le duc de Mouchy), Mme Pierre Perrault de Jotemps (au sujet des archives Jotemps et Grouchy) et M. et Mme Paul Puaux (déposants aux Archives nationales des archives du TNP de Jean Vilar).

Les contacts noués depuis 1993 avec M. Jacques Maurras ont abouti à l'entrée des archives de Charles Maurras aux Archives nationales, par don (pour le tiers appartenant à M. Jacques Maurras) et achat (pour les deux tiers appartenant aux autres héritiers).

2.2.2. Centre des archives du monde du travail.

Au cours de l'année 1996, les actions de prospection ont principalement porté sur les archives d'entreprise (13), les archives personnelles et familiales (9) et les archives d'associations, de partis politiques et de syndicats (6). Les contacts noués en 1995 avec la Compagnie générale

d'entreprises automobiles, la société Bull France ou la Compagnie générale maritime ont été maintenus.

Des relations ont également été établies avec le Crédit coopératif et les Houillères de Lorraine.

3. ACCROISSEMENTS ET ÉLIMINATIONS

Le détail des entrées et des éliminations dans les centres des Archives nationales (hors Centre national des microfilms) est résumé dans le tableau suivant :

	CHAN	CAC	CAOM	CAMT
Accroissements				
Archives publiques	338,95	4 035	1,40	0
Archives privées	91,90	36	3,50	489
Bibliothèque	20,00	15	21,00	72
Sous-total	450,85	4 086	25,90	561
Eliminations				
Archives publiques	240	1 504	461	0
Archives privées	300	0	0	0
Bibliothèque	170	0	0	0
Sous-total	710	1 504	461	0
Transferts entre centres et sorties	- 1 009,40	- 612	+ 54,50	+ 907
Balance	- 1 268,55	+ 1 910	- 380,60	+ 1 468,00
Rappel 1995	*+ 637,40*	*+ 327*	*+ 194,10*	*+ 4 681,50*

Hors transferts, le total des entrées et des éliminations dans les Archives nationales a été le suivant :

– Archives publiques : accroissements, 4 375 ml ; éliminations, 2 205 ml ;
– Archives privées : accroissements, 620 ml ; éliminations, 300 m ;
– Bibliothèques : accroissements, 128 ml ; éliminations, 170 ml.
– Total : accroissements, 5 123 ml ; éliminations, 2 675 ml.
– Balance : + 2458 ml.

La chute des accroissements amorcée en 1995 s'est amplifiée encore en 1996. De surcroît, les éliminations ont connu une forte augmentation,

sans retrouver toutefois les niveaux atteints en 1994 (4 133 ml). En conséquence on observe une chute de l'accroissement net de près de 70 %.

Les missions des Archives nationales auprès des ministères ont reçu 5 871 ml de documents. Elles en ont transféré 4 035 ml à Fontainebleau (au lieu de 4 649 ml en 1995) et 180 au Centre historique des Archives nationales (au lieu de 700 ml en 1995).

3.1. Archives publiques

3.1.1. Centre historique des Archives nationales.

Le Centre historique des Archives nationales a reçu 338 ml d'archives publiques en 1996, au lieu de 1596 ml en 1995 (dont les 1 500 ml représentés par les archives du président Mitterrand) et 272 ml en 1994. Parmi les versements effectués cette année, il convient de signaler : les dossiers des affaires administratives jugées par le Conseil d'État pour la période 1895-1904 (75 ml) ; un registre concernant l'activité des policiers allemands entre 1940 et 1944 ; plusieurs fonds de conseillers techniques du président Mitterrand et de services de la Présidence de la République (60 ml).

La répartition des entrées par section a été la suivante :

Section du XIXe siècle	98 ml
Section du XXe siècle	106 ml
Minutier central des notaires de Paris	134 ml
Section des cartes et plans	quelques pièces

3.1.2. Centre des archives contemporaines de Fontainebleau.

• *Versements.*

Le Centre des archives contemporaines a reçu, en 1996, 503 versements d'archives publiques pour un total de 4 035 ml, provenant en totalité des missions et se répartissant comme suit : archives de cabinets ministériels, 232 ml ; archives des administrations ministérielles, 2 932 ml ; archives d'établissements publics nationaux, 871 ml.

Le nombre des versements reçus est sensiblement identique à celui de 1995 (496) et nettement inférieur à celui des années antérieures (628 en 1994, 647 en 1993). Le métrage total accueilli est quant à lui en baisse sensible par rapport à l'année dernière (4480 ml), confirmant la tendance observée ces dernières années. Cette situation est liée à la poli-

tique de collecte plus sélective actuellement conduite par la section des missions pour limiter à l'essentiel l'archivage de Fontainebleau et retarder d'autant la saturation des dépôts.

Parmi les versements entrés au Centre des archives contemporaines, il convient de signaler 3 versements d'*affiches*, provenant de l'Observatoire national du Tourisme, de la Maison de France et de la Bibliothèque publique d'information ; 4 versements de *plans*, provenant de l'Agence d'architecture du Louvre, des Anciens combattants, de l'Équipement et du Tourisme ; 4 versements d'*archives photographiques* : reportages sur les activités de M. Balladur, Premier ministre, sur la construction de maisons d'arrêt (1986-1991), sur l'aménagement du littoral, ainsi que 67 cartons contenant la photothèque d'actualités de TF1 (1975-1987) ; 3 versements d'*archives sonores*, dont 189 bandes correspondant à l'enregistrement des séances des comités de direction de l'Agence spatiale européenne (1981-1987) ; 3 versements d'*archives audiovisuelles*, dont 39 vidéocassettes de films subventionnés par le Centre national de la cinématographie (1992-1993) ; 1 versement de *films*, provenant de la cinémathèque du ministère de l'Agriculture (1924-1976) ; 1 versement de *microfilms*, provenant de la Bibliothèque publique d'information ; 30 versements d'*archives informatiques* totalisant 281 fichiers provenant de l'INSEE, des services du Premier ministre, de l'Agriculture, de l'Industrie, de l'Observatoire économique et statistiques des transports.

• Éliminations.

1 504 ml ont été éliminés en 1996, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'année précédente (1 434 ml). Ce chiffre se situe dans la moyenne des destructions opérées pour la période 1991-1996 (environ 1 400 ml), qui fut marquée par une pointe en 1994 (2 390 ml) compensant l'étiage atteint l'année précédente (521 ml). Pour la période 1985-1990, la moyenne annuelle des éliminations était de 2 150 ml : aussi la période 1991-1996 est-elle caractérisée par un essoufflement du rythme des destructions.

Les principales opérations effectuées sont les suivantes : l'échantillonnage des versements des procès-verbaux du Laboratoire national d'essais dont il a été conservé un échantillon de 63 ml ; l'échantillonnage des dossiers de libérations conditionnelles du ministère de la Justice pour la période 1959–1970 dont il a été conservé un échantillon de 20 ml ; l'application de règles de conservation nouvelle-

ment fixées pour diverses catégories de dossiers du ministère de l'Intérieur ; la destruction de dossiers du Centre national d'enseignement à distance ; la destruction de brevets de l'année 1965 en provenance de l'Institut national de la propriété industrielle.

• *Sorties définitives.*

612 ml d'archives ont été sortis définitivement du Centre des archives contemporaines pour être transférés au Centre historique des Archives nationales (service des archives d'associations, 450 ml), au Centre des archives d'outre-mer (30 ml), dans les services d'archives de Framatome (116 ml) et dans ceux du ministère de la Justice (16 ml, destinés à être retraités).

3.1.3. Centre des archives d'outre-mer.

Un important programme d'éliminations a été mené à bien en 1996 permettant la destruction de 461 ml (20 ml en 1995). Les éliminations concernent la direction des PTT d'Algérie (190 ml), la préfecture de Constantine (49 ml), les cours des comptes (57 ml) et différents journaux (165 ml).

3.1.4. Centre national des microfilms.

Le Centre national des microfilms a reçu au titre de la 1ère collection 211 130 m de microfilms ainsi répartis : *masters* ou duplications réalisés à Espeyran, 6 350 m ; service photographique du CHAN, 14 300 m ; Centre des archives d'outre-mer, 52 150 m ; archives départementales, 113 520 m ; archives communales, 23 490 m ; autres (versement de la principauté de Monaco), 1 320 m.

Le Centre national des microfilms a reçu également 10 217 m au titre de la 2e collection (dont 9 810 m produits pour le Centre historique des Archives nationales et 407 m pour le Centre des archives d'outre-mer).

Le total des collections du Centre national des microfilms au 31 décembre 1996 s'élève donc à environ 3 476 km (2 786 km pour la première collection et 690 km pour la deuxième).

En application de la circulaire n° 78-1 du 22 février 1978, 20 départements ont envoyé des *masters* ou des copies de microfilms pour un total de 113 538 m. Ce métrage est en nette augmentation par rapport à 1995 (76 263 m) et s'approche du pic atteint en 1994 (125 500 m).

3.1.5. Maison de la mémoire de la Ve République.

Les travaux sur la partition des fonds et versements ont été menés en commun avec des responsables du CHAN (section du XXe siècle), du CAC, des trois services historiques des armées et des archives de Radio-France. Une méthode pour la définition des versements ministériels pouvant être transférés en 1999 de Fontainebleau à Reims a été élaborée.

3.2. Archives privées

3.2.1. Centre historique des Archives nationales.

Le Centre historique des Archives nationales a reçu 91,9 ml d'archives privées. Les principales entrées ont été les suivantes :

• *Section ancienne (0,5 ml).*

Pièces isolées. *Achat* : registre de comptes du Trésor royal pour l'exercice 1689 (avec de nombreuses annotations de la main de Louis XIV) ; registre de tarif du marc d'or (vers 1657).

• *Section du XIXe siècle.*

Pièces isolées. *Don* : 9 numéros de *La gazette nationale ou Moniteur universel* (août-septembre 1793).

• *Section du XXe siècle (5 ml).*

Don : archives du mouvement Défense de la France, du réseau franco-polonais F2, du réseau Marco, du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés, de l'Oflag VI A (compléments de fonds déjà constitués) et documents isolés relatifs à l'Occupation, à la Résistance et à la Déportation (1940-1945) ; archives de Georges Sierro, collaborateur d'Antoine Pinay (1920-1983). *Achat :* manuscrits du général de Gaulle (juin-août 1944).

• *Section des archives d'associations (30 ml).*

Don : Société de l'École des chartes (1949-1992) ; PSU (1960-1974) ; Parti féministe unifié. *Dépôt :* Association d'entraide de la noblesse française (dossiers de famille) ; SCEAU (association vouée à l'étude des OVNI, vers 1960).

• *Section des cartes et plans (0,40 ml).*

Archives d'architectes. *Achat :* fonds Debret (XIXe siècle). *Don :* fonds Tournon (XXe siècle) .

• *Section des fonds d'origine privée (56 ml).*

– Fonds nouveaux. *Don* (pour 1/3) *et achat* (pour 2/3) : archives Charles Maurras. *Achat,* avec le concours du Fonds du patrimoine : projets de décor et d'ornementation de François Debret pour la basilique Saint-Denis (XIXe s., 468 planches).

– Suppléments à des fonds déjà entrés. *Dépôt* : CDS ; archives de M. Pisani.

– Pièces isolées. *Achat :* mémoires de Jules Hardouin Mansart et du duc d'Antin sur les bâtiments du roi (1696-1708) ; correspondance des représentants du peuple près de l'armée des Pyrénées-Orientales au sujet des négociations de paix avec l'Espagne (1795).

– *Retraits :* 111 ml d'archives sont sortis des Archives nationales : le chartrier de Léran a été déposé aux archives départementales de l'Ariège ; les archives d'un professeur d'histoire de Suresnes des années 1950 ont été données aux archives départementales des Hauts-de-Seine ; celles du musicien russe Théodore Akimenko, remises par les Domaines à sa mort en 1956, l'ont été à la Bibliothèque nationale.

3.2.2. Centre des archives contemporaines de Fontainebleau.

Le Centre des archives contemporaines a reçu 36 ml d'archives privées :

– Archives personnelles. Complément au fonds Maurice Garçon (1 ml).

– Archives d'entreprises. Dossiers techniques des opérations de construction de centrales nucléaires par la société FRAMATOME (35 ml).

3.2.3. Centre des archives d'outre-mer.

Le Centre des archives d'outre-mer a reçu (hors transfert du Centre historique des Archives nationales) 3,50 ml d'archives privées. Les principales entrées sont les suivantes :

– Archives personnelles. *Don :* archives des administrateurs Bailly, Mazenod, Pélissier et Protat (2,10 ml). *Achat :* journal manuscrit d'un administrateur en Nouvelle-Calédonie (1896) ; manuscrit de la campagne du Dahomey par un officier (1892-1896) ; lettres d'Aubry-Lecomte, administrateur colonial au Sénégal (1880-1900) ; journal d'un administrateur de Nouvelle-Calédonie (1896) ; livre de voyages d'un mécanicien intéressant notamment l'Exrême-Orient (1895-1897) ;

– Archives d'entreprises. *Don :* archives des mines de Cao-Bang dans le Haut-Tonkin (vers 1900).

– Pièces isolées. *Achat :* 36 affiches sur l'Algérie ; 2 affiches publicitaires du Crédit lyonnais (1950).

3.2.4. Centre des archives du monde du travail.

Le Centre des archives du monde du travail a reçu (hors transfert du Centre des archives contemporaines) 489 ml d'archives privées, dont 208 ml pour le seul dépôt des archives de la Compagnie générale d'entreprises automobiles (CGEA).

– Archives personnelles. *Don :* Fonds Jean Aubert, ancien inspecteur des Ponts et chaussées, Jean-Etienne Burlet, ingénieur, Jean Carrière, ingénieur, Michel Delplanque, retraité du textile, Jacques D'Hulst, retraité du textile, Victor Duplouy, militant CFDT.
– Archives d'entreprises (369 ml). *Don :* Société de négoce et transformation de laine Hector Struyve et Cie ; Fabrique de couvre-lits Deffrennes-Duplouy ; Grands moulins de Paris, Établissement Despretz à Marquette ; Société Leclerq-Dupire à Roubaix ; Société de tissage et d'ameublement de Roubaix Henri Manche et compagnie ; Fabrique de tulle Beauvilain à Caudry. *Dépôt :* Usinor-Sacilor, archives des Ateliers de Denain ; Établissement Bagues Luminaires ; Entreprise de bâtiments Biarez de Lille ; GAN capitalisation Lille ; Compagnie générale d'entreprises automobiles ; Caisse centrale de crédit coopératif.
– Archives d'associations, de partis politiques, de syndicats. *Don :* Groupe de recherches historiques de la Croix-Rouge française ; Association Vacances Loisirs Famille. *Dépôt :* Texnord, syndicat patronal textile du Nord de la France ; Union locale CFDT de Valenciennes ; CFDT Hacuitex Nord ; CFDT Chimie Nord.
– Archives cultuelles. *Dépôt :* Mission de France.
– Archives de photographes. *Don :* Épreuves de lecture de 38 portraits d'habitants des courées de Roubaix, réalisées par Frédéric Cornu.
– Pièces isolées. *Achat :* 3 bobines de microfilms des Statistiques de la France ; 22 affiches sur le thème de la sécurité au travail.

4. CONSERVATION MATÉRIELLE

4.1. Occupation de l'espace

4.1.1. Centres des Archives nationales.

Les données sur l'occupation de l'espace dans les différents centres des Archives nationales sont précisées ci-dessous.

Centres	Métrage équipé	Métrage occupé	Métrage disponible
CHAN	104 600	100 700	3 900
CAC	200 000	180 000	20 000
CAOM	42 000	35 700	6 300
CAMT	44 000	9 500	34 500
CNM	2 450	1 210	1 240
Total	393 050	327 110	65 940

4.1.2. Locaux mis à la disposition des missions.

Les locaux mis à la disposition des missions par leurs administrations d'accueil ne sont signalés ici que pour mémoire, puisqu'ils ne sont pas destinés à accueillir des archives définitives.

Au 31 décembre 1996, les missions disposaient de 63 071 ml (au lieu de 58 182 ml en 1995), dont 42 692 ml occupés et 20 379 ml disponibles, ce qui représente un gain de 2 kml par rapport à 1995 (18 397 ml).

4.2. Conditionnement et reconditionnement

Les opérations suivantes ont été effectuées en 1996 :

- Centre historique des Archives nationales : 2 135 ml reconditionnés ;
- Centre des archives contemporaines : poursuite de la mise en carton des liasses du versement de la Légion d'honneur ; reconditionnement en albums de photographies provenant des ministères de la Justice et du Tourisme ;
- Centre des archives d'outre-mer : 89 ml de documents papier reconditionnés ; 43 cartes et 360 photos placées dans des rouleaux, boîtes et enveloppes neutres ;

- Centre des archives du monde du travail : 500 ml conditionnés ou reconditionnés ;
- Centre national des microfilms : 77 000 m de microfilms rangés dans des boîtes en plastique neutre.

4.3. Désinfection, reliure, restauration

Les opérations suivantes ont été effectuées en 1996 :

• *Désinfection.*

- Centre historique des Archives nationales : 7 passages dans l'autoclave de l'atelier de restauration ;
- Centre des archives contemporaines : désinfection des archives de la Cour de cassation provenant de la prison d'Yvetot par le centre technique de la Bibliothèque nationale de France à Provins (opération financée par la Cour de cassation) ;
- Centre des archives d'outre-mer : 36 ml traités à l'extérieur ;
- Centre des archives du monde du travail : 204 ml traités par l'atelier du service.

• *Reliure.*

- Centre historique des Archives nationales : 176 reliures, 50 restaurations de reliures de style, 6 reliures de fac-similés photographiques des atlas Trudaine, 7 boîtes de conservation, 376 reliures à spirale, 169 plans mis sous mylar, 666 photographies de planches des atlas Trudaine plastifiées.
- Centre des archives d'outre-mer : 85 reliures, 13 restaurations de reliures par l'atelier du centre ; 172 reliures réalisées par des ateliers privés.

• *Restauration.*

- Centre historique des Archives nationales : 3 142 documents (2 878 feuillets papier, 196 plans, affiches, journaux ou gravures, 38 calques, 30 parchemins) restaurés par l'atelier du centre.
- Centre des archives d'outre-mer : 1 197 documents (1 140 feuillets papier, 43 plans, 14 affiches) restaurés par l'atelier du centre ; 400 feuillets papier restaurés par des ateliers privés.

• *Traitement des sceaux.*

Centre historique des Archives nationales : restauration, 27 sceaux ;

moulage, 1253 ; moules RTV (*room temperature vulcanisation*), 35 ; modèles : 33 ; fac-similés, 33.

• *Traitement des archives sonores ou audiovisuelles.*

Centre des archives contemporaines : poursuite de la campagne systématique de recopie de sécurité engagée en 1995 pour les documents vidéo appartenant aux versements les plus anciens.

• *Traitement des archives informatiques.*

Centre des archives contemporaines : transposition sur disque optique numérique des fichiers conservés jusqu'alors sur bande magnétique.

4.4. Travaux photographiques

La production des ateliers des centres des Archives nationales a été la suivante :

4.4.1. Microfilm.

Centres	Originaux	Duplication	Commandes du public	Total
CHAN	2 301	2 681	740	5 722
CAC	4 800	6 900		11 700
CAOM	6 491	6 000	324	12 815
CNM	411	50 143		50 554

4.4.2. Photographies.

• *Centre historique des Archives nationales.*

10 362 photographies (1 579 clichés noir et blanc, 2 125 tirages noir et blanc, 2 548 clichés couleur, 3 649 tirages couleur, 461 diapositives) + 3 872 clichés ou tirages réalisés pour le public par l'atelier.

La campagne de photographie des planches des albums dits de Marly effectuée par une société privée a donné lieu à la remise au Centre historique des Archives nationales en toute propriété de 450 phototypes couleur.

• *Centre des archives contemporaines.*

80 vues pour la préparation de brochures d'information à destination des ministères et des missions ; 60 reproductions qui ont donné lieu à 164 tirages pour les chercheurs.

• *Centre des archives d'outre-mer.*

1 430 photographies à usage interne et 2 315 à usage externe.

4.5. Numérisation

Le Centre historique des Archives nationales a entrepris la réalisation d'une banque d'images numériques, afin de mettre à disposition du public la reproduction numérique de plusieurs milliers de documents d'archives précieux et/ou incommunicables. Les prises de vue seront réalisées à partir de photographies en couleur et associées à des fiches documentaires. Afin de mener à bien ce projet, des équipements nouveaux ont été acquis et mis en service (version réseau du progiciel Texto-Photo pour *Windows*, scanner à plat haut de gamme) ; 500 images numériques ont été réalisées et 350 fiches documentaires ont été saisies. Par ailleurs les différents services du Centre historique des Archives nationales ont rédigé environ 1 350 fiches sur papier, à partir des documents photographiés ou à photographier en couleur (notamment de nombreux documents médiévaux du musée de l'histoire de France).

5. ACTION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

5.1. Traitement des fonds

5.1.1. Classement, tris et préparation d'instruments de recherche.

Au cours de l'année 1996, les Archives nationales ont traité :

• *Documents sur support traditionnel.*

– Centre historique des Archives nationales : 1 503 ml ;
– Centre des archives contemporaines : 4 482 ml ;
– Centre des archives d'outre-mer : 118 ml ;
– Centre des archives du monde du travail : 188 ml ;
– Total Archives nationales : 6 090 ml.

• *Documents figurés, sonores et audiovisuels.*

– Centre historique des Archives nationales : 6 076 unités (5 320 photographies, 128 plans, 628 cassettes audiovisuelles) + 1 384 documents analysés par le CARAN ;
– Centre des archives contemporaines : 12 341 unités (12 280 photographies, 59 cassettes audio, 2 vidéocassettes) ;

– Centre des archives d'outre-mer : 4 903 unités (4 843 photographies, 60 affiches) ;
– Centre des archives du monde du travail : 1 238 unités (1 238 photographies).

• *Fichiers informatiques.*

Le Centre des archives contemporaines est le seul centre des Archives nationales à disposer d'un service de traitement des archives informatiques. Au cours de l'année 1996, le service a traité 49 fichiers issus de 18 versements.

5.1.2. Mise en service d'instruments de recherche.

En 1996 ont été mis en service les instruments de recherche suivants :

• *Instruments de recherche publiés.*

– *Les archives du Directoire exécutif. Inventaire des articles AF III 1 à 51 J (...),* par P.-D. Cheynet, Paris, 1996, 640 p.
– *Archives de la présidence de la République. Ve République. Georges Pompidou, 19 juin 1969-2 avril 1974,* par S. Bula, J. Irigoin, C. Obert, Paris, 1996, 272 p.
– *État sommaire des archives d'entreprises conservées aux Archives nationales (Série AQ). Tome III (120 AQ à 215 AQ). Index des tomes I à III,* par F. Hildesheimer et B. Joly, Paris, 1996, 178 p.

• *Instruments de recherche dactylographiés.*

– Centre historique des Archives nationales : 2 960 pages dactylographiées ;
– Centre des archives contemporaines (dont section des missions) : 494 instruments de recherche ;
– Centre des archives d'outre-mer : 8 instruments de recherche, soit 929 pages dactylographiées et 272 pages manuscrites ;
– Centre des archives du monde du travail : 23 instruments de recherche, soit 371 pages dactylographiées.

5.1.3. Bases de données documentaires.

Au 31 décembre 1996 le Centre historique des Archives nationales compte 24 bases de données documentaires, le Centre des archives contemporaines une seule pour la totalité de ses versements et le Centre des archives d'outre-mer 7 bases de données.

5.2. Lecteurs et communications

5.2.1. Bilan général.

En 1996, les Archives nationales ont accueilli 13 402 lecteurs et ont assuré 200 434 communications de documents d'archives, selon le détail ci-dessous :

Centres	Nombre de lecteurs	Nombre de communications			
		Salle de lecture	Communications administratives	Dans un autre service d'archives	Total
CHAN	10 650	141 472	247	8	141 727
CAC					
- Missions	101		5 320		5 320
- Fontainebleau	282	6 684		12 731	19 415
CAOM	2 141	29 657	98	122	29 877
CAMT	284	4 095	-	-	4 095
Total	13 458	181 908	18 396	130	200 434
Rappel 1995	*12 994*	*155 419*	*23 372*	*320*	*179 111*

Par rapport à 1995, on observe :

- une augmentation de la fréquentation du Centre historique des Archives nationales. Le nombre de lecteurs accueillis au CARAN est passé de 9 618 en 1995 à 10 594 en 1996 ; 141 472 articles y ont été communiqués, au lieu de 120 373 en 1995. On retrouve en 1996 une fréquentation comparable à celle de 1994 (10 456 lecteurs). Après les nombreuses perturbations survenues en 1995, le CARAN a retrouvé cette année son rythme antérieur.
- une très forte progression de la fréquentation du Centre des archives contemporaines : 282 lecteurs au lieu de 166 en 1995, soit une augmentation de 72 % ; 6 684 communications en salle de lecture au lieu de 2 961 en 1995. Ces chiffres, qui confirment la tendance observée en 1995 (17 % de lecteurs en plus par rapport à 1994), s'expliquent d'abord par la décision du directeur des Archives de France d'interrompre, à compter du 1er janvier 1996, le déplacement à Paris des documents conservés à Fontainebleau pour consultation au CARAN.
- une légère baisse du nombre des communications du Centre des archives d'outre-mer (29 657 au lieu de 30 251 en 1995), qui s'explique en partie par la fermeture de trois semaines en janvier-février.
- une progression remarquable du nombre de lecteurs du Centre des

archives du monde du travail (284 au lieu de 134 en 1995 et 52 en 1994) et plus encore du nombre de communications (4 095 au lieu de 1 004 en 1995 et 287 en 1994), qui amplifie encore le mouvement observé les années précédentes.

Au total, le nombre des communications assurées par les Archives nationales est cette année en nette augmentation par rapport à 1995 (200 434 contre 179 111), sans toutefois retrouver le niveau de 1994 (221 326).

5.2.2. Composition du lectorat.

• *Centre historique des Archives nationales.*

Le CARAN a recensé 10 594 lecteurs (9618 en 1995) dont 2 480 généalogistes, 6 393 scientifiques et 1 721 divers.

Les répartitions par âges (42,94 % de moins de 31 ans, 40,20 % de 31 à 60 ans, 16,86 % de plus de 60 ans) et sexes (57,5 % de lecteurs, 42,5 % de lectrices) ont peu évolué.

Les lecteurs français ont représenté 83,26 % soit 8 772 lecteurs ; les étrangers 16,74 % soit 1 822 lecteurs parmi lesquels 441 venant des Etats-Unis, 186 d'Allemagne, 183 d'Italie, 157 du Royaume-Uni, 110 du Canada, 86 de Belgique, 66 du Japon, 52 d'Espagne, 52 de Suisse, 41 d'Algérie, 33 des Pays-Bas et 21 d'Irlande. Au total, 42,46 % des lecteurs ont fréquenté le CARAN dans le cadre de leurs études supérieures (dont 13 % pour une maîtrise et 10,95 % pour une thèse) ; 30,56 % d'entre eux pour des recherches individuelles et 26,98 % pour des recherches professionnelles.

• *Centre des archives contemporaines.*

Le centre a recensé 282 lecteurs (dont 241 nouveaux) se répartissant comme suit : 239 lecteurs de nationalité française, 43 étrangers (18 venant des États-Unis, 5 d'Allemagne, 4 d'Algérie, 3 d'Italie, 3 du Japon, 2 du Canada, 1 du Royaume-Uni, 1 d'Espagne, 1 des Pays-Bas, 1 de Pologne, 1 de Roumanie, 1 de Turquie, 1 du Maroc et 1 du Brésil).

• *Centre des archives d'outre-mer.*

Le centre a recensé 2 141 lecteurs dont 1 146 scientifiques et 995 généalogistes.

• *Centre des archives du monde du travail.*

Le centre a recensé 284 lecteurs dont 189 scientifiques, 9 généalogistes et 2 membres des services versants.

5.2.3. Dérogations.

Les Archives nationales ont instruit 1 019 demandes de dérogation aux règles de communicabilité des archives publiques. 856 ont été accordées en totalité, 115 en partie seulement et 48 ont été refusées.

5.2.4. Recherches par correspondance.

Les Archives nationales ont répondu à 9 914 demandes de recherche par correspondance au cours de l'année 1996, soit 5 616 pour le Centre historique des Archives nationales, 121 pour le Centre des archives contemporaines, 4 002 pour le Centre des archives d'outre-mer et 175 pour le Centre des archives du monde du travail.

5.3. Service éducatif

5.3.1. Centre historique des Archives nationales.

Le service éducatif du Centre historique est animé par cinq professeurs à mi-temps (4 agrégés, 1 certifié). Dans le cadre du plan national de formation, il a animé en mars 1996 au CARAN un stage à destination des professeurs des services éducatifs des archives départementales intitulé : « Les routes, enjeu de pouvoir et d'aménagement en France (1880-1995) ».

Le service éducatif a accueilli, en 1996, 15 513 élèves et 630 groupes. 4 125 élèves et 175 groupes ont visité le musée ; 11 388 élèves et 455 groupes ont fréquenté les ateliers.

Le 43e concours de l'historien portait en 1996 sur le thème « Le fait militaire : armées, soldats, armements... leurs places et leurs rôles dans votre région et votre commune du XIIe siècle à nos jours ». Les résultats ont été les suivants : pour le primaire, le premier prix a été décerné à l'école primaire publique La Coustarade de Marvejols ; pour le premier cycle, le premier prix a été décerné au club Histoire du collège Berthelot du Mans ; pour le second cycle, le premier prix a été décerné au lycée Théophile Gautier de Tarbes.

5.3.2. Centre des archives du monde du travail.

Le service éducatif du Centre des archives du monde du travail est composé de 2 professeurs assistés dans leur tâche par un conservateur. Il a accueilli environ 1 300 personnes et organisé une exposition : « Histoires du Nord », résumé de l'exposition inaugurale du CAMT à l'usage des scolaires, qui a accueilli 250 visiteurs.

5.3.3. Maison de la mémoire de la Ve République.

Un professeur a été affecté au service éducatif en octobre 1996 : il bénéficie de trois heures supplémentaires. Sa réflexion porte principalement sur la réalisation d'une exposition et d'un colloque pour l'inauguration du clos et du couvert en octobre 1998. Il s'attache également à mettre en place un programme de visio-enseignement à caractère civique à partir de la Maison de la mémoire en collaboration avec le rectorat.

5.4. Expositions

5.4.1. Centre historique des Archives nationales.

• *Musée de l'histoire de France.*

Le musée de l'histoire de France a présenté 5 expositions qui ont accueilli 17 036 visiteurs :

– Les constitutions de la France : 2 011 entrées ;
– Paris à vol d'oiseau : 4 979 entrées ;
– L'âme et la lumière.
Armes et canons dans la Marine royale : 7 354 entrées ;
– Hippolyte Arnoux photographe de l'Union des Mers. Le canal de Suez vers 1880 : 2 692 entrées ;
– Vains écrits. Le contrôle de la presse sous le Second Empire : entrée libre.

Deux catalogues ont été publiés au cours de l'exercice :

– *Les constitutions de la France, 1791-1958*, exposition-dossier n° 6. Centre historique des Archives nationales, musée de l'histoire de France, 29 mars-12 mai 1996.
– *Hippolyte Arnoux, photographe de l'Union des Mers. Le canal de Suez vers 1880*, catalogue de l'exposition. Centre historique des Archives nationales, hôtel de Soubise, 6 novembre 1996-3 février 1997.

• *CARAN*

Cinq expositions ont été accueillies dans le hall du CARAN, organisées en participation avec des services extérieurs (Centre des archives d'outre-mer, archives départementales de l'Aisne, de l'Aube et du Loiret).

• *Prêts de documents.*

Le Centre historique des Archives nationales a prêté 334 documents pour 37 expositions organisées par d'autres institutions ou organismes.

5.4.2. Centre des archives d'outre-mer.

Le Centre des archives d'outre-mer a organisé deux expositions :

– « Mémoires des mondes. Les images de l'outre-mer » (mai-octobre) ;

– « Comptine indienne. Les anciens comptoirs français » (novembre 1996-janvier 1997).

Il a prêté 17 originaux pour 3 expositions organisées par le conseil régional de la Martinique, l'Assemblée nationale et l'Historial de la Grande Guerre à Péronne.

5.4.3. Centre des archives du monde du travail.

Le Centre des archives du monde du travail a organisé 4 expositions qui ont accueilli environ 3 400 personnes (3 000 en 1995) :

– « Lurçat, architectures modernes » (décembre 1995-mars 1996) : 500 visiteurs ;

– « Courées », photographies de Frédéric Cornu (14 mai-12 juillet) : 200 visiteurs ;

– « CE c'est nous » (Comités d'entreprise) (22 mai 1996-juin 1997) : 2 500 visiteurs ;

– « Regards de traverse » (15 juin-23 juin) : 150 visiteurs.

5.4.4. Centre des archives contemporaines et missions.

Le Centre des archives contemporaines a prêté l'original de la loi du 19 mars 1946 portant création des départements d'outre-mer pour l'exposition organisée par l'Assemblée nationale en vue de commémorer le cinquantenaire des DOM. Il a également prêté 80 documents pour l'exposition « CE c'est nous » et 7 pour celle consacrée à Fernand Pouillon.

La mission DOM-TOM s'est vue confier par son ministère d'accueil le commissariat général de l'exposition organisée pour commémorer le cinquantenaire de la création des DOM-TOM (16 novembre-15 décembre 1996)

5.4.5. Maison de la mémoire de la Ve République.

Le palais du Tau à Reims a accueilli une exposition des projets d'architecture élaborés pour la Maison de la mémoire de la Ve République.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

En 1996, les 100 services d'archives départementales ont transmis à la direction des Archives de France les données statistiques et qualitatives portant sur leur activité, ainsi que sur le contrôle scientifique et technique exercé par le directeur des archives départementales, au nom de l'État, sur les archives publiques du département.

Les services d'archives des territoires d'outre-mer de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, chargés de conserver les archives des services du territoire et celles des services de l'État ayant leur siège dans celui-ci, exercent des attributions comparables à celles des archives départementales. Bien que n'étant pas soumis, en droit strict, au contrôle scientifique et technique de l'État, ils ont cependant répondu à l'enquête statistique annuelle de la direction des Archives de France et les données relatives à leur activité ont été, conformément à l'usage, réunies à celles concernant les archives départementales.

Les collectivités territoriales d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, dont le bâtiment d'archives a été entièrement détruit par un incendie en 1992, et de Mayotte n'ont pas répondu à l'enquête statistique annuelle.

Au total, les informations figurant dans le présent chapitre concernent 102 services d'archives.

1. MOYENS

1.1. Budget

Comme les années précédentes, la variété du mode de gestion financière des conseils généraux et l'irrégularité des renseignements fournis d'un département à l'autre empêche toute étude comparative sérieuse des budgets des archives départementales. On peut juste constater une légère tendance à la hausse de la plupart de ces budgets et

on constate que : les dépenses d'acquisition de mobilier et gros matériel se sont élevées à 20 955 402 F pour 90 départements (soit une moyenne de 232 873 F par département), les dépenses d'acquisition de petit matériel à 2 215 482 F pour 66 départements (soit une moyenne de 33 567 F par département), les dépenses de fournitures (hors fournitures de bureau) à 12 150 588 F pour 84 départements (soit une moyenne de 144 649 F par département), les dépenses en prestations de service à l'extérieur à 20 179 002 F pour 90 départements (soit une moyenne de 224 211 F par département) et les dépenses en achats d'ouvrages et de documents à 11 490 326 F pour 95 départements (soit une moyenne de 120 958 F par département).

1.2. Personnel

1.2.1. Personnel en poste au 31 décembre 1996.

Les 100 services d'archives départementales comptent, au 31 décembre 1996, 2 428 agents, ainsi répartis : fonction publique de l'État (ministère de la Culture), 332 (381 en 1995, soit - 15 %) dont 235 agents de catégorie A et 97 de catégorie B ; fonction publique territoriale, 2 096 (1 806 en 1995, soit + 14 %) dont 162 agents de catégorie A, 181 de catégorie B, 1 439 de catégorie C et 314 contractuels et vacataires.

L'évolution des effectifs de l'État revêt une double caractéristique : d'une part, la disparition de la catégorie C, à la suite de la fin du processus de transfert vers les corps correspondants de la fonction publique territoriale ; d'autre part, la stabilité des catégories A et B, qui traduit, en réalité, le déficit persistant de candidats aux emplois de documentation.

En ce qui concerne la fonction publique territoriale, deux considérations peuvent être faites : la catégorie C continue de croître (+ 112), pour une part grâce à l'exercice du droit d'option ; parallèlement, un léger rééquilibrage s'opère au profit de la catégorie B (+ 14), qui augmente un peu plus que la catégorie A (+ 8).

L'effectif moyen par service est de 24 agents, soit une légère augmentation par rapport à 1995 (22 agents).

1.2.2. Formation.

98 services d'archives départementales ont accordé des formations, au lieu de 95 en 1995 et 92 en 1994. Au total, 2 052 agents ont reçu

5 953 jours de formation, soit une moyenne de 2,9 jours par agent. Ces chiffres montrent une augmentation importante du nombre des agents formés (1 604 agents en 1994, soit + 28 %).

La répartition des formations a été la suivante :

- Archivistique théorique et pratique : 657 agents/1 686 jours
- Informatique et bureautique : 826 agents/2 326 jours
- Formations techniques spécialisées (photographie, audiovisuel, reliure, restauration, électricité) : 164 agents/378 jours
- Connaissances générales (histoire de l'art, gérer son temps, expression orale et écrite, institutions, Europe) : 422 agents/1 563 jours
- Préparations aux concours : 210 agents/1 558 jours

La répartition par catégorie des agents ayant suivi une formation est la suivante : 669 agents de catégorie A, 388 agents de catégorie B et 995 agents de catégorie C.

1.3. Bâtiments

Les travaux menés dans les bâtiments d'archives départementales — travaux de gros entretien et d'aménagement intérieur ou d'extension et construction de bâtiments nouveaux — sont toujours aussi importants. Ils témoignent de la volonté des conseils généraux et des directeurs d'archives départementales d'assurer la sauvegarde du patrimoine archivistique d'une part et d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles d'autre part.

1.3.1. Travaux de construction, extension et réaménagement.

Fin 1996, 32 services d'archives départementales avaient des projets de construction ou d'extension-aménagement de leur bâtiment. Les travaux étaient en cours dans 7 départements, prêts à démarrer dans 3 départements, tandis que les projets en étaient au stade de la déclaration d'intention dans 5 départements, des études préalables dans 10. Dans les 5 départements restants, la procédure en était au stade du concours d'architecte ou de la rédaction des avant-projets sommaires ou définitifs. Enfin, l'année 1996 a vu l'achèvement des travaux de construction des nouveaux bâtiments des archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence et de la Vienne.

1.3.2. Travaux de gros entretien et d'aménagement intérieur.

En 1996, 61 bâtiments d'archives départementales ont bénéficié de travaux d'entretien ou de rénovation. Ces travaux ont porté notamment sur la sécurité contre l'incendie (14 départements), la sécurité contre le vol (11 départements), le traitement de l'air et l'amélioration des conditions climatiques (11 départements), les locaux ouverts au public (9 départements). 10 départements ont augmenté leur capacité de rayonnages et 4 réaménagé leur atelier de microfilmage ou de restauration.

1.4. Informatique

1.4.1. Bilan général.

88 services disposent désormais d'au moins une application spécifique aux archives (contre 76 en 1995 et 65 en 1994). Les services qui ne disposent d'aucune application spécifique sont l'Aisne, le Cantal, le Cher, la Creuse, le Doubs, le Finistère, le Lot, la Marne, la Meurthe-et-Moselle, le Nord, le Haut-Rhin, la Saône-et-Loire, la Seine-Saint-Denis et la Guadeloupe.

1.4.2. Progiciels dédiés aux archives.

47 services (au lieu de 37 en 1995 et 29 en 1994) ont fait le choix d'un progiciel dédié spécifiquement aux archives et proposant, à terme, l'informatisation de l'ensemble des fonctions d'un service d'archives (gestion et documentaire). Ils représentent désormais 53,4 % des départements disposant d'une application spécifique.

La répartition entre les produits existants est la suivante :

Nom du produit	Nombre de services concernés	Rappel 1995	Rappel 1994
Arkheïa	22	18	13
Gaïa	12	9	8
Ardent	9	8	7
Ariane/Arkheïon	2	2	2
Arcane	1	0	0
Clara	1	0	0

Au cours de l'année 1996, Arkheïa a été installé dans les départements de l'Ain, de l'Eure, de la Lozère et des Deux-Sèvres, Gaïa dans les départements de l'Ariège, de la Gironde et du Maine-et-Loire, Ardent dans le département des Vosges.

Deux produits nouveaux sont apparus, ARCANE aux archives départementales de la Haute-Savoie (mais ce produit était déjà utilisé dans des services communaux) et CLARA aux archives départementales de la Seine-Maritime.

1.4.3. Bases de données indépendantes.

67 services disposent d'une ou de plusieurs bases de données indépendantes ; parmi ceux-ci figurent 26 départements qui disposent également d'un produit dédié aux archives. 44 services disposent au moins d'une application de gestion (récolement informatisé, suivi des communications...) et 55 d'une ou plusieurs bases de données documentaires.

La répartition par type d'application est la suivante :

Applications de gestion

- Salle de lecture	28 départements
- Récolement ou gestion de l'espace	13 départements
- Bibliothèque et abonnements	14 départements
- Entrées et éliminations d'archives contemporaines	14 départements

Applications documentaires

- Séries anciennes	7 départements
- Séries modernes	11 départements
- Série W	34 départements
- Bibliothèque, périodiques	32 départements
- Documents figurés	33 départements
- Archives privées	15 départements

2. CONTROLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, CONSTITUTION DES FONDS

2.1. CONTRÔLE DES ARCHIVES PUBLIQUES (HORS ARCHIVES DES COMMUNES)

2.1.1. Bilan des actions par département.

Un seul service d'archives, celui de la Réunion, n'a signalé aucune action de contrôle en 1996.

1617 inspections ou visites d'information ont été effectuées par 96 services d'archives ; 225 actions de formation ont été menées dans 49 départements ; 384 tableaux de gestion ont été réalisés dans 48 départements. D'autre part, 1 878 visas d'élimination ont été délivrés dans 97 départements, pour un total de 72 167 ml ; ce total est inférieur au métrage réel des éliminations autorisées car il arrive que le métrage n'ait pu être précisément évalué, 8 départements ne communiquant d'ailleurs aucun chiffre. La comparaison avec les années 1994 et 1995 fait apparaître que 1996 amorce une nette hausse des visas d'éliminations (1 520 visas pour 57 000 ml en 1994 ; 1 434 visas pour 51 321 ml en 1995).

2.1.2. Bilan des actions par service administratif.

• *Inspections et visites d'information.*

Comme en 1995, les inspections et visites d'informations ont été effectuées en priorité dans les services du département (68 départements), dans les préfectures (57 départements), dans les tribunaux d'instance et de grande instance (37 départements), dans les directions départementales de l'équipement (32 départements) et les directions départementales de l'agriculture et de la forêt (32 départements). En 1996, même si les services fiscaux continuent à être contrôlés par un grand nombre d'archivistes (27 départements), il convient de noter que, par rapport à 1995, les établissements publics de santé, ainsi que les organismes de droit privé chargés d'une mission de service public, ont été davantage inspectés ou visités (respectivement 30 et 29 départements).

• *Formation.*

Les formations ont été effectuées en priorité à l'attention des services du conseil général (31 départements) et des préfectures (21 départements) qui restent, comme en 1995, les plus importants demandeurs en ce domaine. Les formations en DDE se maintiennent (11 départements, comme en 1995). En revanche, on assiste à l'émergence d'une action de formation plus importante auprès des DDASS (10 départements).

Aucune formation à l'intention des autres services n'a été enregistrée dans plus de 10 départements.

• *Tableaux de gestion.*

Comme en 1995, les tableaux de gestion concernent en priorité les services du département (52 départements) et les préfectures (37 départements). Très loin derrière, 10 départements ont établi des tableaux pour la DDAF et 8 pour l'inspection académique.

• *Visas d'élimination.*

Les visas d'élimination ont été prioritairement accordés aux préfectures (374 visas dans 74 départements), aux tribunaux d'instance et de grande instance (266 visas dans 74 départements), aux services du département (188 visas dans 62 départements), aux services fiscaux (116 visas dans 40 départements), aux DDE (106 visas dans 40 départements) et aux établissements publics de santé (99 visas dans 34 départements). Les services producteurs ci-dessus énumérés sont les mêmes qu'en 1995.

Les éliminations les plus importantes ont été effectuées dans les chambres régionales des comptes (17 443 ml détruits). Viennent ensuite, mais nettement moins importantes, les éliminations dans les tribunaux d'instance et de grande instance (7 762 ml), auprès des organismes privés chargés d'une mission de service public (7 220 ml), des services fiscaux (6 454 ml), des préfectures et sous-préfectures (6 333 ml) et des établissements publics de santé (5 215 ml).

2.1.3. Centres de préarchivage.

30 services d'archives ont signalé l'existence de 44 centres de préarchivage pour l'année 1996. Ce chiffre ne prend pas en compte les locaux de préarchivage non «institutionnalisés», à savoir les espaces divers tels que caves, greniers ou cagibis, sans personnel permanent qui en serait responsable.

Pour ces 44 centres, le ou les agents qui les gèrent relèvent soit des archives départementales, soit des services producteurs. Sur les 24 services d'archives qui précisent la composition du personnel des 30 centres de préarchivage de leur ressort, il s'avère que ce sont les services producteurs qui assurent généralement la gestion de leurs centres. Seuls, 5 services d'archives départementales signalent la présence d'un ou plusieurs de leurs agents dans les centres de préarchivage. En revanche, à travers les chiffres fournis, il apparaît que les services producteurs fournissent 43 agents, toutes catégories confondues, répartis entre 26 centres.

32 des centres de préarchivage signalés disposent d'un métrage linéaire total de 105 022 ml. Le métrage linéaire occupé correspondant n'est pas assez systématiquement fourni pour permettre d'établir un chiffre significatif. Cependant, il convient de noter la saturation d'un certain nombre de centres.

Les services producteurs qui ont aménagé le plus grand nombre de centres sont les préfectures (18 dans 16 départements). Grâce à la politique du ministère de l'Équipement, 10 directions départementales de l'équipement disposent d'un centre de préarchivage. Les centres propres aux juridictions toutes confondues viennent ensuite, avec un total de 3 centres.

Enfin, il convient de souligner l'existence du centre de la cité administrative de Seine-et-Marne, ainsi que de celui de la maison de l'administration nouvelle de Loire-Atlantique qui ont la particularité de recevoir les archives des services ayant leur siège sur place, tout en étant gérés par un agent de la direction des services fiscaux. En revanche, les centres des Hautes-Alpes, de l'Aveyron et de la Haute-Savoie, qui reçoivent également en préarchivage des archives provenant de tous services, sont gérés par un agent des archives départementales et semblent plutôt devoir être considérés comme des antennes des services d'archives départementales.

En conclusion, il apparaît que se dessine nettement une véritable politique de préarchivage à la charge des services producteurs, tant pour la gestion des locaux que pour l'apport en personnel.

2.2. Contrôle des archives des communes

2.2.1. Bilan des actions par département.

5 services d'archives n'ont conduit aucune action particulière en 1996 à l'égard des communes. Il s'agit des départements des Ardennes, de la Corse-du-Sud, des Landes, du Tarn-et-Garonne et de la Réunion.

1 965 inspections et visites d'informations ont été effectuées en 1996 dans 94 départements, 145 actions de formation ont été conduites dans 28 départements, 24 tableaux de gestion (soit le double du chiffre réalisé en 1995) ont été établis dans 7 départements. En outre, 1 414 visas d'éliminations ont été accordés dans 79 départements pour un total de 11 144 ml. Comme pour les éliminations des archives des services administratifs autres que les communes, ce chiffre est très inférieur au métrage effectivement éliminé : 9 départements ne donnent aucune précision chiffrée pour les 108 visas qu'ils ont accordés.

2.2.2. Dépôt des archives centenaires des communes aux archives départementales (loi n° 70-1200 du 21 décembre 1970 relative au dépôt des archives communales, articles L.317-2 et 317-3 du code des communes).

Au 31 décembre 1996, 20 956 communes de moins de 2 000 habitants, sur un total de 31 983 (hors le département de la Meuse qui n'a pu fournir de données), avaient déposé tout ou partie de leurs archives de plus de cent ans aux archives départementales. Le taux d'application de la loi de 1970, tous départements confondus (hors la Meuse), est ainsi de 65,52 % (au lieu de 62,8 % en 1995). Ce chiffre moyen dissimule cependant des disparités considérables. Par ailleurs, 1 539 dérogations ont été accordées, tandis que 1 373 communes de plus de 2 000 habitants, sur un total de 4 345, ont procédé librement au dépôt de tout ou partie de leurs archives anciennes, soit près de 32 % (comme en 1995).

Au cours du seul exercice 1996, 81 départements ont reçu des dépôts d'archives communales en application de la loi de 1970 pour un total de 1 392 ml et 29 départements ont reçu des dépôts d'archives de communes de plus de 2 000 habitants pour un total de 307 ml. Le total des dépôts d'archives communales s'élève ainsi à 1 699 ml.

Vingt départements ont signalé l'existence d'un service d'aide à la gestion des archives des communes au sein du centre de gestion de la fonction publique territoriale (Ain, Bouches-du-Rhône, Côte-d'Or, Côtes-d'Armor, Haute-Garonne, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pyrénées-Atlantiques, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Sarthe, Haute-Savoie, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Yvelines, Tarn-et-Garonne, Vendée, Essonne et Val-d'Oise) ; 19 de ces services ont assuré 169 interventions. On observe que deux services signalés en 1995 (dans les Hautes-Alpes et dans le Var) ne le sont plus en 1996.

2.3. Accroissements et éliminations

2.3.1. Présentation générale.

Le bilan des accroissements et des éliminations en 1996 dans les 100 services d'archives départementales et les 2 services d'archives des territoires d'outre-mer ayant répondu à l'enquête s'établit comme suit :

	Entrées		Eliminations ou sorties		Accroissement net	
Versements d'archives publiques	35 885 ml	(78,16 %)	21 975 ml	(89,88 %)	13 910 ml	(65,9 %)
Rappel 1995 (1)	*38 621 ml*	*(78,08 %)*	*21 435 ml*	*(90,68 %)*	*17 185 ml*	*(66,55 %)*
Dépôts d'archives publiques (sauf communes)	581 ml	(1,3 %)	704 ml	(2,88 %)	-122,56 ml	(- 0,58 %)
Rappel 1995	*928 ml*	*(1,87 %)*	*98 ml*	*(0,42 %)*	*829 ml*	*(3,22 %)*
Dépôts des communes	1 699 ml	(3,73 %)	474 ml	(1,94 %)	1 225 ml	(5,8 %)
Rappel 1995	*1 952 ml*	*(3,95 %)*	*303 ml*	*(1,28 %)*	*1 648 ml*	*(6,38 %)*
Archives privées	4 601 ml	(10,1 %)	0,10 ml	(0 %)	4 601 ml	(21,8 %)
Rappel 1995	*5 168 ml*	*(10,45 %)*	*607 ml*	*(2,57 %)*	*4 561 ml*	*(17,66 %)*
Bibliothèques	2 444 ml	(5,36 %)	576 ml	(2,36 %)	1 868 ml	(8,85 %)
Rappel 1995	*2 276 ml*	*(4,6 %)*	*212 ml*	*(0,9 %)*	*2 064 ml*	*(8 %)*
Autres entrées (dévolutions, transferts, réintégrations)	344 ml	(0,75 %)	719 ml	(2,94 %)	- 375 ml	(- 1,77 %)
Rappel 1995	*515 ml*	*(1,05 %)*	*980 ml*	*(4,15 %)*	*- 465 ml*	*(- 1,81 %)*
Total	45 558 ml		24 448 ml		21 107 ml	
Rappel 1995	*49 460 ml*		*23 636 ml*		*25 822 ml*	

Les données ci-dessus confirment les évolutions importantes observées en 1995 :

– le volume des entrées a de nouveau diminué très sensiblement (- 7,9 %, même évolution qu'en 1995 par rapport à 1994) ;

– le volume des éliminations connaît une légère augmentation (+ 3,4 %) moins spectaculaire cependant que celle notée en 1995 par rapport à 1994 (+20,3 %) ;

– en conséquence, l'accroissement net connaît un nouveau recul (- 18,26%) à peine moins sensible qu'en 1995 (- 24,18 %).

2.3.2. Entrées et éliminations d'archives publiques (hors archives communales).

• *Présentation générale.*

Les entrées et les éliminations d'archives publiques dans les archives départementales, compte non tenu des dépôts effectués par les communes, s'établissent comme suit :

Entrées	36 467 ml
Rappel 1995	*40 065 ml*
Éliminations	22 679 ml
Rappel 1995	*22 515 ml*
Solde	13 787 ml
Rappel 1995	*17 550 ml*

On observe une nouvelle réduction des entrées d'archives publiques (-9 % par rapport à 1995) dont le chiffre est le plus faible enregistré depuis une quinzaine d'années. Compte tenu de la relative stabilité du volume des éliminations, il en résulte une baisse sensible de l'accroissement net (- 21,4 % sur un an et - 45 % sur deux ans).

L'examen des entrées d'archives publiques dans les archives départementales fait apparaître les résultats suivants :

– Les versements des services et établissements publics de l'État dans le département totalisent à eux seuls 20 039 ml, soit 55 % des entrées d'archives publiques. Les principaux versements sont effectués par les tribunaux (3 889 ml), les services fiscaux (3 581 ml), les sous-préfectures (1 705 ml), les bureaux de la préfecture chargés des relations avec les collectivités locales (1 390 ml) et de la réglementation (1 309 ml), les services du Trésor (1 252 ml) et les directions départementales de l'Équipement (1 155 ml).

– Les versements des services et établissements publics départementaux représentent 5 455 ml soit 15 % des entrées d'archives publiques. Un tiers provient des services chargés de l'action sociale et de la santé (1 841 ml).

– Les versements des notaires (4 275 ml) sont stables par rapport à ceux de l'exercice précédent

– On observe enfin une augmentation spectaculaire du volume des versements des organismes de droit privé chargés d'une mission de service public (1 858 ml au lieu de 701 ml en 1995, soit une progression de 62 %). Cette augmentation s'explique en particulier par les importants versements de la société d'aménagement et d'équipement du

Nord (472 ml aux archives départementales du Nord), de la société d'aménagement du Morbihan (267 ml aux archives départementales du Morbihan) et de l'Agence pour l'aménagement rural de la Drôme (200 ml aux archives départementales de la Drôme).

Les éliminations d'archives publiques ont porté pour l'essentiel sur les services de l'État dans le département (17 350 ml soit 76,5 %) en particulier les bureaux de la préfecture chargés de la réglementation (5 895 ml, soit 26 %), et les services du ministère de l'Économie et des finances (4 593 ml soit 20 %). Les services et établissements publics du département ne représentent que 2 098 ml d'éliminations, soit 9,2 %.

2.3.3. Dépôts d'archives des communes aux archives départementales.

Le volume total des dépôts effectués aux archives départementales par les communes, quel qu'en soit le cadre juridique, s'est élevé en 1996 à 1 699 ml (1 952 ml en 1995, mais 1 496 ml en 1994), et à 1 225 ml après éliminations.

2.3.4. Entrées d'archives privées dans les archives départementales.

Les entrées d'archives privées aux archives départementales se sont élevées en 1996 à 4 601 ml dans 98 départements (5 168 ml dans 95 départements en 1995). La moyenne s'établit donc à 45 ml par service d'archives départementales et à 47 ml par service concerné. La moyenne dissimule cependant les écarts considérables avec des maxima de 623 ml en Seine-Saint-Denis, 337 ml dans le Calvados, 275 ml dans les Bouches-du-Rhône et 244 ml en Meurthe-et-Moselle.

Les entrées suivantes peuvent être particulièrement signalées. Elles témoignent de l'intérêt sans cesse renouvelé des services d'archives pour les fonds privés, et notamment les fonds d'entreprises (avec un panel assez représentatif), de syndicats et d'architectes :

• *Archives personnelles et familiales.*

– Calvados : fonds du cabinet d'avocats Lebonnoy-Delauney, 1952-1980 (73 ml, don) ; fonds Bernard Neveu, expert agricole près la Cour d'appel de Caen, 1949-1990 (34 ml, don) ;

– Finistère : chartrier de Kervasdoué (XIVe-XIXe s.) ;

– Gard : chartrier du château de Calviac, 1244-1790 (8 ml, don) ;

– Vendée : chartriers de Pouzanges, la Gaudinière, famille de Buor de La Voy (microfilmage) ;

– Vienne : archives de M. André Têté, ancien curé de Jaunay Clas, dont une riche correspondance, notamment avec René Cassin et Max Ingrand (don).

• *Archives d'entreprises.*

– Alpes-Maritimes : fonds de la parfumerie Sozio à Grasse (50 ml, don) ;

– Calvados : fonds des Grands-Magasins Delaunay à Caen (22 ml, dépôt) ;

– Cantal : fonds d'une fabrique de parapluies à Aurillac, fin XIXe s. (6 ml, don) ;

– Charente-Maritime : fonds de la société de panification de Saint-Germain de Marescennes, XIXe-XXe s. ;

– Côte-d'Or : fonds de la Librairie de l'Université à Dijon et des sociétés s'y rattachant, 1949-1991 (6,60 ml, dépôt) ;

– Gard : fonds de la banque Arnaud-Gaidan, dossiers de clients de l'entre-deux-guerres (107 ml, dépôt provisoire) ;

– Haute-Garonne : fonds d'un bureau d'études et d'ingénierie spécialisé dans la construction de centrales électriques (13 ml, dépôt) ;

– Ille-et-Vilaine : fonds des Ardoisières de Coësmes (25 ml, achat) ;

– Indre-et-Loire : fonds des établissements Novello (BTP) à La Riche (110 ml, don) ;

– Isère : fonds de la filature Eugène et Henri Duyant à Vienne, 1873-1995 (20 ml, achat) ;

– Loire : fonds du bureau d'études de génie civil Francis Doppler (38 ml) ;

– Loire-Atlantique : fonds des établissements Saupiquet (conserverie) à Nantes (50 ml, dépôt) ;

– Loiret : fonds de la faïencerie de Gien, planches de modèles (4 000 planches, campagne photographique) ;

– Maine-et-Loire : fonds de l'entreprise de travaux publics Brochard et Gaudichet, 1920-1980 (100 ml, don) ;

– Haute-Marne : fonds de la société Tréfilac (tréfilerie), XXe s. (20 ml, don) ;

– Bas-Rhin : fonds de l'horlogerie Ungerer à Barr, XIXe-XXe s. (18 ml, don) ;

– Seine-et-Marne : fonds de l'usine Nodet-Gougeris (matériel agricole) à Montereau, fin XIXe-fin XXe s. (106 ml, don) ;

– Vosges : fonds de la société cotonnière de l'ouest (9 ml, dépôt) ;

– Seine-Saint-Denis : archives historiques de la société Bull (588 ml) ;

– Guadeloupe : fonds de l'usine sucrière de Beauport (26 ml).

• *Archives d'associations et de syndicats.*

– Bouches-du-Rhône : fonds de la Libre pensée autonome des Bouches-du-Rhône (25 ml, dépôt) ;

– Calvados : fonds de l'union régionale CFDT, 1925-1986 (41 ml, dépôt) ; fonds de l'union départementale CGT, 1926-1990 (30 ml, dépôt) ; fonds du syndicat CGT de la Société métallurgique de Normandie, 1936-1994 (19 ml, dépôt) ;

– Charente-Maritime : fonds de la Société philharmonique de la Rochelle, XVIIIe-XIXe s. (2,80 ml) ; fonds du délégué départemental du RPF, 1947-1968 (0,70 ml) ;

– Cher : fonds de la société des courses de la Guerche (10,60 ml, don) ;

– Doubs : archives du mouvement départemental du PCF et de membres dissidents (9,50 ml, don) ;

– Drôme : fonds du Gymnase civil de Valence, fin XIXe-XXe s. (6 ml, dépôt) ;

– Haute-Garonne : fonds de l'union régionale interprofessionnelle CFDT (19 ml, dépôt) ;

– Loiret : fonds des unions régionale et départementale CFDT (95 ml, dépôt) ;

– Meurthe-et-Moselle : fonds de la Jeunesse ouvrière chrétienne et de l'Action catholique ouvrière, 1927-1985 (13,50 ml, dépôt) ;

– Haut-Rhin : fonds de l'Association des évadés et incorporés de force (24 ml + témoignages oraux, dépôt) ;

– Paris : fonds du Syndicat de la boucherie en gros de Paris et de la maison de la Villette (25 ml, don) ;

– Tarn : fonds de l'union départementale CFDT du Tarn, 1950-1985 (41 ml, dépôt) ;

– Val-de-Marne : fonds de la Fédération générale des syndicats CGT de la police nationale (40 ml) ;

– Vosges : fonds du Théâtre du peuple de Bussang (0,90 ml).

• *Archives d'architectes.*

– Alpes-Maritimes : fonds du cabinet d'architecte Liptiak/De Klasz ;

– Aube : fonds de l'architecte Grandnom, 1920-1992 (110 ml, don) ;

– Bouches-du-Rhône : fonds de l'architecte René Lajarrige (90 ml, dépôt) ;

– Côtes-d'Armor : fonds de l'architecte Jean Fauny (148 rouleaux, dépôt) ;

– Côte-d'Or : fonds du bureau d'architecte Jacques Valentin, dossier de l'archéodrome de Beaune (21,40 ml, don) ;

– Hérault : fonds des architectes Maurice Charrier (30 ml, dépôt), Carlier (20 ml, achat) et Daniel Richaudeau (21 ml, dépôt) ;

– Indre-et-Loire : fonds de l'architecte Emile Courtier (don) ;

– Haute-Marne : fonds de l'architecte Pierre Commoy (55 ml, don) ;

– Meurthe-et-Moselle : fonds du cabinet d'architectes Royer, Royer-Lamoise, Lamoise (180 ml) ;

– Morbihan : fonds des architectes Guilou (50 ml) et Morin (50 ml) ;

– Moselle : fonds de l'architecte Louis Pitet, 1942-1984 (535 plans) ;

– Pyrénées-Orientales : fonds de l'architecte et sculpteur Alain Fous-Berthier (20 ml, dépôt) ;

– Rhône : fonds du cabinet d'architecte Gazès, 1955-1985 (49 ml, dépôt) ;

– Somme : fonds des architectes Paul et Victor Delefortrie (172 cartes et plans) ;

– Val-de-Marne : fonds du cabinet d'architecte François Girard (120 ml + 200 rouleaux).

• *Archives de photographes.*

– Alpes-Maritimes : fonds Vincent Gargano, 1940-1978 (725 négatifs, achat) ;

– Charente-Maritime : fonds Alex Henry (1 500 clichés, achat) ;

– Ille-et-Vilaine : fonds René Le Testu, 1867-1915 (211 plaques verre, achat) ;

– Maine-et-Loire : fonds Alzieu (15 000 plaques et négatifs, dépôt) ;

– Pas-de-Calais : fonds Charles Lecointe, 1884-1975 (530 plaques et tirages) ;

– Puy-de-Dôme : fonds Ulysse Chabrol, 1880-1900 (1 500 plaques, don) ;

– Val-de-Marne : photographies des studios de cinéma et laboratoire CGT de Joinville, 1930-1983 (102 photographies).

• *Archives de scientifiques.*

– Haut-Rhin : fonds Vincent Restettez, herbier (120 ml, dépôt provisoire) ;

– Essonne : fonds Camille Flammarion, correspondance (microfilmage).

Il convient de noter en outre les négociations en cours pour obtenir l'entrée :

– aux archives des Ardennes des fonds des forges de Mouzon et d'une ancienne fabrique de colles à Givet et Fromelesnes ;

– aux archives de la Haute-Saône du fonds des Anciens tissages de Taverney ;

– aux archives de la Somme des archives de Max Lejeune ;

– aux archives de l'Yonne des archives de Charles et Pierre Flandrin.

3. CONSERVATION MATÉRIELLE

3.1. Bilan de l'espace

Au 31 décembre 1996, le rayonnage installé dans les 100 services d'archives départementales ayant fourni des données complètes s'élevait à 2 366 145 ml. Ce chiffre ne peut être comparé avec celui de l'année précédente qu'en y ajoutant les données fournies pour 1994 par les archives des Yvelines et pour 1995 par les archives de la Vendée (tout en tenant compte de l'accroissement de 1996). Compte tenu de ces corrections, on obtient au 31 décembre 1996 une capacité de stockage de 2 413 757 ml. On constate donc une réelle augmentation de la capacité de stockage des archives départementales.

Dix-sept services signalent l'installation de nouveaux rayonnages en 1996 pour un total de 42 638 ml. L'accroissement de la capacité de stockage est particulièrement élevé dans les départements de la Haute-Saône (où les rayonnages neufs représentent 44,67 % de la capacité totale du dépôt) et de la Seine-Maritime (20,1 %).

Le métrage linéaire disponible pour 102 services s'élevait à la fin de 1996 à 602 099 ml, soit 24,9 % du métrage linéaire installé. Ce pourcentage est comparable à celui de l'année précédente (1995 : 24,8 %) mais inférieur à ceux constatés précédemment (1994 : 25,7 % ; 1993 : 25,9 %). 3 services ont des magasins de conservation totalement saturés (Ain, Charente, Ille-et-Vilaine), tandis que 14 autres disposent de moins de 1 000 ml de rayonnages disponibles.

3.2. Désinfection, reliure et restauration

3.2.1. Désinfection.

36 services d'archives ont procédé à des opérations de désinfection pour un total de 7 135 ml, ce qui représente une augmentation de 17,8 % par rapport au chiffre de l'année précédente. Ces opérations ont été effectuées en interne dans 12 services d'archives pour un total de 3 944 ml (dont 2 400 ml en Nouvelle-Calédonie), et à l'extérieur dans 24 services pour un total de 3 191 ml.

3.2.2. Reliure.

15 632 volumes ont été reliés en 1996 dans 96 services d'archives départementales (15 890 dans 88 services en 1995) ; 9 075, soit 58 %, ont été reliés dans les ateliers des services, et 6 557, soit 42 %, à l'extérieur.

3.2.3. Restauration.

Des opérations de restauration ont été effectuées dans 92 services. Elles ont porté sur les types de documents suivants :

165 769	feuillets papier,	dont	86 064	par le service et	79 705	à l'extérieur
3 828	plans,	dont	2 535	par le service et	1 293	à l'extérieur
2 497	parchemins,	dont	1 267	dans le service et	1 230	à l'extérieur
528	photos,	dont	515	dans le service et	13	à l'extérieur
388	affiches,	dont	291	dans le service et	97	à l'extérieur
2 998	reliures,	dont	2 744	dans le service et	254	à l'extérieur
6	sceaux	restaurés dans un service				

3.3. Travaux photographiques

3.3.1. Microfilm.

Le total de la série Mi, au 31 décembre 1996, s'élève à 5 929 839 mètres. L'accroissement pour 1996 s'élève à 408 853 m contre 375 145 m en 1995 et 375 913 m en 1994. La production est donc supérieure à celle de l'année passée, alors que l'on avait pu observer, ces dernières années, une relative baisse.

L'accroissement (en *master*) se répartit comme suit :

Production des ateliers :	219 911 m	(1995 : 155 319 m)
Achats et assimilés :	63 518 m	(1995 : 75 310 m)
Mormons :	125 423 m	(1995 : 99 515 m)

Les duplications se montent à 606 963 mètres de pellicule soit 3 393 bobines de microfilm *master*.

Au cours de l'année 1996, la Genealogical Society of Utah a poursuivi ses opérations de microfilmage de documents d'état civil ancien aux archives de l'Ain, de l'Aisne, de l'Aube, des Côtes-d'Armor, du Doubs, de la Haute-Garonne, du Gers, de l'Ille-et-Vilaine, de l'Isère, des Landes, de la Manche, du Pas-de-Calais, des Hautes-Pyrénées, de la Sarthe, de la Savoie, de Paris, de la Haute-Vienne, du Bas-Rhin. Elle a déclaré avoir réalisé 127 163 mètres de microfilm *master*, soit 3 393 bobines.

3.4. Numérisation

19 services départementaux d'archives ont effectué des opérations de numérisation au cours de l'exercice 1996.

La répartition des opérations par type de document est la suivante :

Documents figurés	18 services
Cartes postales	7 services
Plans	6 services
Tirages photographiques	5 services
Plaques de verre	3 services
Sceaux	2 services
Registres d'état civil	3 services
Instruments de recherche	2 services
Autres documents écrits	1 service

Huit services ont choisi d'effectuer la numérisation de leurs documents en « interne », c'est-à-dire avec leur propre matériel, voire un véritable atelier. Ce sont les archives départementales des Hautes-Alpes, de l'Aveyron, de la Dordogne, de la Moselle, de la Somme, du Var, du Val-de-Marne et de la Réunion. En revanche, douze services ont préféré faire appel à un prestataire privé. Les archives départementales de l'Aveyron recourent conjointement aux deux solutions, les tâches les plus fastidieuses — l'état civil — étant confiées au prestataire privé, cependant que le « florilège » est confié à l'atelier des archives départementales.

Les réalisations effectuées pour le moment ne sont guère accessibles que sur place ou par le biais de CD-ROM. Cependant, les perspectives offertes par le réseau *Internet* sont très sérieusement étudiées et deux services (la Mayenne et les Yvelines) ont déjà chargé des informations et des reproductions de documents sur le réseau. La consultation en salle de lecture est toujours gratuite.

4. ACTION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

4.1. Traitement des fonds

4.1.1. Bilan quantitatif par département.

En 1996, 55 587 ml ont été traités par les archives départementales. Les opérations ont porté principalement sur la série W (26 314 ml) et sur les séries modernes entre 1790 et 1940 (12 687 ml).

Les documents figurés ont été l'objet de traitements dans 58 départements, en particulier la Seine-Maritime, le Puy-de-Dôme, le Calvados, l'Aisne, la Somme, la Seine-et-Marne et la Haute-Garonne. Les documents sonores et audiovisuels ont été l'objet de traitements dans 21 départements, principalement la Corrèze, les Landes, le Tarn, la Vendée, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Ces deux départements poursuivent une politique de collecte de documents sonores et audiovisuels particulièrement importante.

4.1.2. Production d'instruments de recherche.

• *Présentation générale.*

Le tableau suivant offre la répartition par série et type de fonds des traitements effectués et des instruments de recherche élaborés pendant l'année.

	Fiches manuelles	Fiches informatiques	Pages dactylographiées	Pages imprimées
Séries anciennes	74 240	45 158	6 598	1 419
Séries modernes	14 671	79 235	10 152	1 964
Série W	12 293	81 761	17 315	0
Archives communales et hospitalières	817	1 525	5 943	92
Notaires	3 940	6 016	2 524	0
Etat civil	271	5 829	3 464	261
Série J	10 291	6 572	5 791	1 262
Périodiques	3 936	18 859	1 618	0
Documents figurés	31 033	29 400	6 013	537
Documents sonores et audiovisuels	251	698	732	0
Total	**151 743**	**272 958**	**60 150**	**5 535**

• *Guides.*

Si les archives départementales du Cantal ont publié une 2e édition mise à jour de leur guide, aucun guide nouveau n'a été publié au cours de l'année 1996. La situation demeure ainsi celle observée au cours de l'exercice précédent :

Guides départementaux publiés : 53 départements
Guides non parus : 40 départements
Île-de-France : 8 départements

La situation des départements d'Île-de-France est particulière, compte tenu qu'il existe un guide régional, *Les archives de l'Île-de-France*, publié en 1989. Cet ouvrage ne tient cependant pas tout à fait lieu de guide départemental.

• *Instruments de recherche publiés.*

Au cours de l'année 1996, 24 instruments de recherche ont été publiés par 19 services d'archives départementales. La répartition de ces instruments par série est la suivante : séries anciennes, 5 ; séries modernes, 7 ; entrées par voie extraordinaire (séries F et J), 7 ; état civil, 1 ; archives communales, 1 ; documents figurés, 2 ; guide, 1.

Le chiffre total des publications (24) est le plus faible observé depuis 1989 (23). Il semblerait confirmer ainsi le recul observé en 1995 (26 publications) après plusieurs années particulièrement remarquables (1991 : 32 ; 1992 : 36 ; 1993 : 29 ; 1994 : 30). En revanche, la répartition par série témoigne d'un nouvel intérêt pour les séries anciennes : le chiffre de 5 publications est le plus élevé depuis dix ans au moins.

4.2. Lecteurs et communications

4.2.1. Bilan général.

Les données recueillies peuvent être résumées comme suit :

Nombre de lecteurs :	158 103
Rappel 1995 :	*154 389*
Nombre de généalogistes : 89 611 soit 56,67 % des lecteurs	
Rappel 1995 :83 762 soit 54,25 % des lecteurs	
Nombre d'articles d'archives communiqués :	2 340 387
Rappel 1995 :	*2 421 309*
Nombre total de communications	3 170 577
Rappel 1995 :	*3 159 071*
Nombre de recherches par correspondance :	65 055
Rappel 1995 :	*72 224*

Ces chiffres font apparaître une progression du lectorat de 2,5 %, mais une relative stabilité du nombre de communications (+ 0,35 %) et une baisse sensible du nombre de recherches par correspondance (- 10 %).

Les moyennes de données s'établissent ainsi :

Nombre de lecteurs :	1 550 par département
Nombre d'articles d'archives communiqués :	22 945 par département
Nombre de communications :	31 084 par département
Nombre de recherches par correspondance :	637 par département

Les 158 103 lecteurs se répartissent entre 89 611 généalogistes (56,67 %), 29 350 scientifiques (18,56 %) et 5 092 personnels des services versants (3,2 %), le solde (34 050) n'ayant pu être rattaché à aucune de ces catégories.

Les 3 170 577 communications comprennent 3 110 236 communications en salle de lecture (98,1 %), 18 710 communications dans un autre service d'archives (0,6 %) et 41 631 communications aux services versants (1,3 %).

Les 65 055 recherches par correspondance comprennent 23 560 recherches à caractère administratif (36,2 %), 23 035 à caractère généalogique (35,4 %) et 18 460 à caractère scientifique (28,4 %).

4.2.2. Dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques.

Au cours de l'année 1996, les archives départementales ont instruit 1 182 demandes de dérogation aux règles de communicabilité des archives publiques. Ce chiffre ne peut pas être comparé à celui fourni pour l'exercice précédent (849) car il comprend les demandes relatives aux registres matricules, pour lesquelles la décision est déconcentrée et prise directement par le directeur des archives départementales.

Sur les 1 182 dérogations instruites, 1 042 ont été accordées en totalité (88 %), 105 ont été accordées en partie seulement (9 %) et 35 ont été refusées (3 %).

4.3. Services éducatifs (Année scolaire 1995-1996)

Les 111 services répertoriés ont disposé, en termes de dotation horaire, de 549,5 heures d'enseignement, se répartissant en 309 heures de décharge et 240,5 heures supplémentaires. Le nombre des professeurs est passé de 155 à 149.

87 expositions ont été organisées par 51 départements, dont 45, soit plus de la moitié, sont itinérantes. Les sujets abordés sont variés, mais la seconde guerre mondiale reste un sujet largement traité.

Les visites de services d'archives ont représenté l'activité pédagogique la plus répandue (88 services concernés). Pour l'ensemble des 74 services ayant fourni des éléments chiffrés, on peut évaluer le nombre de visiteurs (en grande majorité scolaires) à environ 47 000 personnes.

On constate en revanche un léger tassement du nombre des actions menées dans le cadre de la formation des enseignants. En effet, 69 départements seulement (75 en 1995) y ont apporté leur concours.

56 travaux ont été publiés par 43 départements, ce qui représente une baisse notable par rapport aux chiffres de l'année dernière (78 travaux dans 50 départements). Il s'agit le plus souvent de dossiers pédagogiques ou de fascicules d'accompagnement.

4.4. Expositions

66 départements ont présenté 136 expositions (107 expositions présentées dans 55 départements en 1995). On constate par ailleurs que si 31 départements n'ont monté qu'une exposition, 17 en ont présenté 2, 8 en ont accueilli 3, 3 en ont inauguré 4 et le même nombre 5, enfin 2 en ont réalisé 6 et un seul 8 (Finistère).

52 expositions ont donné lieu à la réalisation de catalogues de types variés. Les catalogues imprimés sont les plus nombreux (28 parus et 1 sous presse), 8 sont multigraphiés, 5 sont des plaquettes ou des pochettes pédagogiques, 4 sont dactylographiés, 3 sont des instruments de recherche, 2 sont des publications antérieures à l'année de l'exposition et le dernier est un dossier de presse.

S'agissant des sujets traités, on rencontre la variété des années passés. On peut toutefois relever la présence de 19 expositions ayant pour thème le bicentenaire de la création des archives départementales.

4.5. Activités scientifiques et culturelles

4.5.1. Participation à des commissions dans le domaine culturel.

Sans tenir compte des commissions départementales des objets mobiliers, dont les directeurs d'archives départementales sont membres de droit, 79 services ont été représentés par le directeur ou l'un de ses collaborateurs dans 213 commissions régionales, départementales ou locales à caractère culturel.

4.5.2. Participation à des activités associatives.

97 services d'archives sur 102 ont entretenu des relations avec des sociétés savantes ou d'autres associations ayant des activités en rapport avec la recherche historique ou la sauvegarde du patrimoine. Dans de nombreux cas, le directeur et/ou ses collaborateurs exercent des responsabilités dans ces organismes (présidence, vice-présidence, secrétariat, fonctions au sein du bureau ou du conseil d'administration, comité de lecture). Plusieurs services sont même le siège de ces associations ou accueillent leurs réunions.

32 services d'archives déclarent avoir eu des contacts suivis avec des cercles ou associations de généalogistes. Dans quelques cas, ces organismes ont leur siège aux archives départementales où ils effectuent des travaux de dépouillement de l'état civil.

42 services ont piloté l'activité d'associations étroitement liées aux archives et à l'exploitation des documents qui y sont conservés, ou qui se sont fixé pour but l'étude et la sauvegarde de certaines catégories d'archives (archives industrielles, d'entreprises, d'histoire sociale, d'architecture, audiovisuelles, etc.).

4.5.3. Rapports avec l'Université.

Dans 21 départements, le directeur — et dans quelques cas l'un de ses adjoints — est membre d'un ou plusieurs conseils universitaires. Dans 41 départements, le directeur ou ses collaborateurs ont indiqué qu'ils avaient dispensé des enseignements à l'Université.

52 services déclarent avoir accueilli des groupes d'étudiants, dans certains cas pour de simples visites, mais souvent pour de véritables séances d'une journée ou d'une demi-journée, avec des exposés et des travaux dirigés concernant l'initiation à la recherche ou les techniques d'archivage. Il s'agit principalement d'étudiants en histoire et en archivistique, mais certains d'entre eux suivent d'autres formations : guides-interprètes du tourisme, bureautique, patrimoine culturel, paysagistes, droit, droit notarial entre autres.

Dans 21 départements, il est précisé que le directeur ou l'un de ses collaborateurs a participé à des jurys de thèse ou de mémoire de maîtrise, et, pour quelques cas, d'examen (DESS, DEUST, etc.) ; 20 services sont régulièrement associés aux travaux de centres de recherche (29 centres sont cités) liés à l'Université.

4.5.4. Autres activités d'enseignement et de recherche.

32 services d'archives ont dispensé des enseignements de paléographie soit au sein des archives départementales pour leurs lecteurs, soit dans le cadre des activités de sociétés historiques ou généalogiques, voire d'universités inter-âges ; 11 services ont organisé à l'intention de sociétés historiques, de cercles généalogiques, de sociétés d'amis des archives, d'universités populaires ou d'universités inter-âges, des initiations à d'autres sciences auxiliaires de l'histoire (généalogie, héraldique, toponymie, archéologie), ainsi qu'aux techniques de recherche dans les fonds d'archives ou à l'histoire locale. Par ailleurs, nombre de directeurs ou leurs collaborateurs ont été appelés à intervenir dans des types de formation très diverses.

43 services ont indiqué avoir participé à des groupes ou centres de recherche ou à des conseils scientifiques hors université (62 groupes sont cités). Dans 54 départements, le directeur et ses collaborateurs ont fait de nombreuses conférences à l'invitation d'associations et d'organismes très divers. Certaines se sont déroulées à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de la création des archives départementales, le 26 octobre 1996. D'autre part, 7 services ont pris l'initiative d'organiser des cycles de conférences. Les directeurs et leurs collaborateurs ont été très nombreux à participer à des colloques scientifiques et, pour une large part, à y présenter une communication ; 25 services d'archives ont été associés à l'organisation ou à la publication des actes de colloques scientifiques.

Plusieurs services ont publié des brochures ou dépliants de présentation des archives départementales et de leurs activités ; 9 apportent une collaboration régulière aux revues publiées par le conseil général. Enfin, dans 54 départements, sont mentionnés des articles et ouvrages publiés par le directeur et ses collaborateurs.

4.5.5. Autres activités à caractère culturel.

Les directeurs des archives départementales sont souvent consultés sur la définition et la mise en oeuvre de la politique culturelle du département : 17 d'entre eux siègent dans la commission des affaires culturelles du département. Dans 9 départements les directeurs ou leurs collaborateurs ont siégé dans les jurys des prix et concours organisés par le conseil général. Dans 6 départements ils ont participé à la mise en place ou sont présents sur des stands du département organisés dans le cadre de foires, salons ou forums. 12 services d'archives sont en outre chargés de la gestion d'autres services du conseil général (centres de documentation, musées).

27 directeurs (et dans un cas un de leurs collaborateurs) sont conservateurs des antiquités et objets d'art. Dans 3 départements, un de leurs collaborateurs est conservateur-délégué.

Au delà de leurs missions de contrôle, les services d'archives sont très largement sollicités par les communes dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, des musées. Ils interviennent aussi dans le secteur du tourisme : collaboration avec des offices du tourisme, élaboration de dépliants, de circuits, organisation de visites, participation aux jurys de recrutement d'animateurs du patrimoine ou de guides-conférenciers des

villes et jurys de recrutement d'animateurs du patrimoine ou de guides-conférenciers des « villes et pays d'art et d'histoire », etc.

17 services d'archives ont participé aux Journées du patrimoine.

54 services indiquent avoir accueilli des groupes aux archives pour des visites commentées. Ces groupes sont d'origine extrêmement diverse : sociétés historiques, cercles généalogiques, sociétés d'amis, élus, personnels administratifs des services de l'État ou du département, secrétaires de mairie, documentalistes et bibliothécaires, présidents d'offices de tourisme, clubs du 3e âge, groupes issus du milieu rural, Accueil des villes de France, associations des femmes d'officiers de carrière, groupes de religieuses, etc. Dans 9 départements, une journée portes-ouvertes a été organisée le 26 octobre pour la célébration du bicentenaire de la création des archives départementales.

24 services d'archives ont eu des activités tournées vers de nouveaux publics et 17 services ont noué des relations avec des universités populaires, inter-âges, du temps libre, avec visites des archives départementales, cours, conférences.

3 services signalent avoir collaboré avec la presse locale pour la publication d'articles ; 16 services ont participé à des émissions de radio, essentiellement locales ; 4 services ont été associés à la préparation d'émissions de télévision.

Enfin, 8 services ont participé à la réalisation de vidéos, de films à court métrage ou de CD-ROM.

5. RELATIONS INTERNATIONALES

En 1996, 28 services d'archives départementales ont mené des actions internationales : soit dans le cadre de relations transfrontalières (avec l'Allemagne, la Belgique, Cuba, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse) ; soit dans le cadre de relations liées à l'histoire du département (Canada-Charente-Maritime, Serbie-Meurthe-et-Moselle) ; ou encore dans le cadre de jumelage (avec le comté d'Essex et des villes de Palestine et du Mali).

ARCHIVES COMMUNALES

357 communes ou groupements de communes ont envoyé à la direction des Archives de France des réponses à l'enquête statistique annuelle susceptibles d'être exploitées. Ce chiffre inférieur à celui des années précédentes (1995 : 386 ; 1994 : 373) s'explique par l'importance du nombre de réponses parvenues hors délai et qui, de ce fait, n'ont pu être exploitées. Plus de 450 communes et groupements de communes avaient été destinataires de la grille d'enquête statistique ; le taux de réponse est donc de l'ordre de 80 %.

Les 357 communes dont la réponse a été prise en compte se répartissent comme suit :

- 31 communes de plus de 100 000 habitants sur un total de 36 (non compris Paris). Les cinq réponses manquantes sont celles de Clermont-Ferrand (qui ne dispose pas d'un service d'archives constitué) et de Marseille, Orléans, Rouen et Fort-de-France.
- 49 communes de 50 000 à 100 000 habitants.
- 156 communes de 20 000 à 50 000 habitants.
- 114 communes de moins de 20 000 habitants.
- 10 groupements de communes, soit 3 communautés urbaines (Bordeaux, Lyon et Strasbourg), 2 districts (Grand Angoulême et Val-d'Argent), 4 syndicats d'agglomération nouvelle (Marne-la-Vallée, Sénart, Évry et Cergy-Pontoise) et 1 centre de gestion de la fonction publique territoriale (Grande-Couronne).

1. MOYENS

1.1. Personnel

Les 357 communes ou groupements de communes ont adressé des données sur le personnel de leur service d'archives.

Au 31 décembre 1996, 1 246 agents travaillaient dans les archives communales, soit une moyenne de 3,5 agents par service (comme en 1995). La répartition de ces personnels par catégorie statutaire est la suivante : catégorie A : 280 ; catégorie B : 237 ; catégorie C : 729.

Il importe par ailleurs de relever l'aboutissement de la négociation entamée depuis deux années par les collectivités territoriales, les ministères de la Culture, de la Fonction publique, de l'Intérieur et du Budget, aux fins d'extension des arrêtés des 17 décembre 1992 et 8 novembre 1993, fixant le nombre d'établissements dans lesquels peuvent être créés des postes de conservateurs territoriaux du patrimoine, notamment dans la spécialité archives. L'arrêté du 18 novembre 1996, paru au *Journal officiel* du 14 décembre 1996, qui reprend l'ensemble du dispositif, ajoute, en effet, aux listes précédentes, vingt-cinq postes de conservateurs d'archives, dont trois de conservateurs en chef (un par transformation).

1.2. Bâtiments

118 services d'archives communales sur les 357 qui ont répondu à la direction des Archives de France ont bénéficié de travaux d'aménagement, d'extension et de gros entretien (90 en 1995). Comme en 1995, ces travaux ont été effectués en premier lieu dans les magasins (53 communes) et ont principalement porté sur l'installation de nouveaux rayonnages. Mais d'autres domaines sont apparus, reflets de préoccupations nouvelles : sécurité contre les intrusions (Fougères, Rennes, Nancy, Perpignan) et sécurité contre les inondations (Pantin).

Il convient également de signaler les projets, en cours d'étude, d'aménagement des nouveaux bâtiments ou locaux à Marseille (installation dans les bâtiments de l'ancienne manufacture des tabacs), Montpellier (installation dans les bâtiments de la future médiathèque) et Douai (installation dans un bâtiment restructuré).

1.3. Informatique

127 communes ou groupements de communes (au lieu de 71 en 1994) ont déclaré disposer d'au moins une application spécifique aux archives (c'est-à-dire sans tenir compte des nombreux logiciels de bureautique utilisés pour l'enregistrement ou la saisie du courrier ou de la comptabilité, fonctions qui peuvent se retrouver ailleurs que dans un service d'archives). La répartition de ces 127 communes et groupements

de communes en fonction de leur population est la suivante :

Communes de plus de 100 000 habitants : 18 (58 %) ;
Communes entre 50 000 et 100 000 habitants : 19 (39 %) ;
Communes entre 20 000 et 50 000 habitants : 62 (40 %) ;
Communes de moins de 20 000 habitants : 22 (19 %) ;
Groupements de communes : 6 (60 %) ;
Total : 127 (35,5 %).

33 communes et groupements de communes (soit 31 communes et 2 groupements de communes) ont déclaré avoir recours à des progiciels dits « intégrés », c'est-à-dire dédiés spécifiquement aux archives et qui proposent une informatisation de l'ensemble des fonctions d'un service d'archives (tâches de gestion et bases de données documentaires). Ces communes représentent 26 % de celles qui disposent d'une application informatique spécifique. Elles se répartissent comme suit entre les produits existant sur le marché :

- AVENIO : 30 services ;
- ARCANE : 3 services.

Les informations dont dispose par ailleurs la direction des Archives de France témoignent cependant que ces chiffres sont sensiblement inférieurs à la réalité.

95 services disposent d'au moins une application indépendante ; 2 seulement disposent également d'un progiciel intégré.

2. CONSTITUTION DES FONDS

2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

334 services d'archives communales (comme en 1995) ont fourni à la direction des Archives de France des données fiables sur la constitution de leurs fonds en 1996.

Le bilan des accroissements et des éliminations dans ces services s'établit comme suit :

Entrées	18 846,2 ml soit 56,42 ml en moyenne ;
Eliminations	8 735,6 ml soit 26,15 ml en moyenne ;
Accroissement net	10 110,6 ml soit 30,27 ml en moyenne ;
Ratio éliminations/entrées	0,42.

D'une manière générale, on observe une stabilité des entrées, qui ne progressent sensiblement que pour les groupements de communes et les villes entre 50 000 et 100 000 habitants mais qui diminuent pour toutes les autres catégories, et une légère augmentation des éliminations. Comme il est naturel, le ratio éliminations/entrées, c'est-à-dire le volume des éliminations pour 1 ml d'entrées, décroît avec la population de la commune.

2.2. Versements d'archives publiques

Les versements d'archives publiques reçus par les archives communales en 1996 représentent 16 814 ml (au lieu de 17 658 ml en 1995) soit 89,2 % du métrage des entrées (91,4 % en 1995).

Sur les 334 communes considérées, 11 n'ont signalé aucune entrée d'archives publiques, alors que 41 communes (44 en 1995) ont reçu plus de 100 ml d'archives publiques. Se trouvent dans ce cas :

- 19 des 31 communes de plus de 100 000 habitants (avec un maximum de 240 ml à Nîmes) ;
- 5 des 47 communes entre 50 et 100 000 habitants (avec un maximum de 189 ml à Nancy) ;
- 10 des 150 communes entre 20 et 50 000 habitants (avec un maximum de 225 ml à Saint-Chamond) ;
- 3 des 96 communes de moins de 20 000 habitants (Les Sables-d'Olonne, Marmande et Vendôme ; les 2 premières communes atteignaient déjà ce chiffre en 1995) ;
- 3 des 10 groupements de communes (avec un maximum de 459 ml à la communauté urbaine de Strasbourg).

Les principaux versements sont effectués par les services chargés de l'administration générale (21 %) des finances (18,3 %), de l'urbanisme et de l'équipement (16,6 %) et du personnel (12,3 %).

2.3. Entrées d'archives privées

100 communes ont signalé avoir reçu des archives privées pour un total de 1 047 ml (109 communes pour 981 ml en 1995). Ce chiffre, plus élevé que l'année précédente, n'atteint pas cependant celui enregistré en 1994 (1 585 ml).

Le métrage des entrées d'archives privées dans les 100 services intéressés peut être réparti comme suit :

– Plus de 50 ml :	3 services (Draguignan, 163 ml ; Reims, 145 ml ; Évreux, 65 ml)
– Entre 30 et 49 ml :	7 services ;
– Entre 10 et 29 ml :	14 services ;
– Entre 5 et 9 ml :	12 services ;
– Entre 1 et 4,9 ml :	33 services ;
– Moins de 1 ml :	31 services.

Cette répartition rejoint les observations effectuées les années précédentes : le métrage des entrées d'archives privées est très faible dans la plupart des services concernés.

2.4. Accroissements de bibliothèques

130 communes sur 334 ont signalé des entrées de documents imprimés pour un total de 1 024 ml (669 ml en 1995) soit 5,4 % du total des entrées (3,45 % en 1995).

2.5. Éliminations

230 communes sur 334 ont signalé avoir effectué des éliminations pour un total de 8 735 ml ainsi réparti :

– Archives publiques :	8 199 ml dans	224 services ;
– Archives privées :	183 ml dans	16 services ;
– Documents imprimés :	352 ml dans	40 services.

Les éliminations d'archives publiques représentent ainsi 93,8 % du métrage total éliminé. Le métrage des éliminations est supérieur à 100 ml dans 15 services. A l'inverse, 104 communes n'ont déclaré aucune élimination.

3. CONSERVATION MATÉRIELLE

3.1. Bilan de l'espace

351 communes ou groupements de communes ont fourni des données complètes relatives à l'occupation de l'espace dans leurs services d'archives, c'est-à-dire à la fois le métrage linéaire installé et le métrage linéaire occupé.

Rayonnages équipés : 459 697 ml, soit 1 309 ml en moyenne ;
Rayonnages libres : 101 664 ml, soit 289 ml en moyenne.
Proportion des rayonnages libres : 22,11 %.

On constate, comme les années précédentes, que l'espace disponible pour les années à venir est, en proportion, plus important dans les villes les moins peuplées.

28 communes annoncent la saturation totale de leurs magasins : une commune de plus de 100 000 habitants (Dijon) ; 3 communes entre 50 000 et 100 000 habitants (Quimper, Fontenay-sous-Bois et Saint-Denis) ; 12 communes entre 20 000 et 50 000 habitants ; 12 communes de moins de 20 000 habitants. D'autre part, 14 communes disposent de moins de 10 ml disponibles : 2 communes entre 50 000 et 100 000 habitants (Pau et Pessac) ; 7 communes entre 20 000 et 50 000 habitants ; 5 communes de moins de 20 000 habitants. À l'inverse, 57 communes disposent de plus de 40 % de rayonnages disponibles, parmi lesquelles deux communes de plus de 100 000 habitants (Saint-Étienne et Toulouse).

3.2. DESINFECTION, RELIURE ET RESTAURATION

Les chiffres de 1996 sont très voisins de ceux de 1995 : 163 opérations de reliures ont été effectuées en 1996 contre 161 l'année précédente et 56 plans ont été restaurés cette année contre 55 en 1995.

3.3. TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES

3.3.1. Microfilmage.

Comme les années précédentes, le microfilmage a concerné essen-

tiellement les registres paroissiaux, les délibérations du conseil municipal, les recensements et certaines collections de revues et de journaux. Quelques opérations ont privilégié des documents plus rares : livre de comptes d'André Ruys (1552-1555) à Nantes, archives de la paroisse Sainte-Geneviève (1675-1850) à Asnières, etc.

3.3.2. Travaux photographiques hors microfilm.

Les travaux photographiques réalisés par les services d'archives communales peuvent être résumés comme suit :

Travaux à usage interne

Effectués par l'atelier du service :	10 072 photos pour 17 services
Réalisés à l'extérieur :	8 074 photos pour 27 services

Travaux à usage externe

Effectués par l'atelier du service :	30 667 photos pour 9 services
Réalisés à l'extérieur :	3 151 photos pour 16 services

3.3.3. Numérisation.

Des opérations de numérisation de grande ampleur ont été menées à bien dans 5 communes : Levallois-Perret (8 787 images numérisées par l'atelier du service), Lyon (4 970 images numérisées par un prestataire de service), Dreux (mise sur CD-ROM des délibérations du conseil municipal), Sartrouville (numérisation des feuilles de paie du personnel communal pour les années 1991-1992) et Champigny-sur-Marne (numérisatrion de cartes postales et de photographies par les services municipaux et le bénévolat extérieur).

4. ACTION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

4.1. Traitement des fonds

La plupart des services d'archives communales ont fourni des renseignements chiffrés sur le traitement des fonds en 1996. Les renseignements fournis offrent les totaux suivants :

Métrage traité	12 779 ml	soit 147 en moyenne
Fiches manuelles	78 638 fiches	soit 420 en moyenne
Fiches informatiques	124 064 fiches	soit 663 en moyenne
Nbre de pages d'instruments de recherche	19 388 p.	soit 103 en moyenne

Trois instruments de recherche ont été publiés avec le visa de la direction des Archives de France.

4.2. Lecteurs et communications

272 communes totalisent les chiffres suivants :

Nombre de lecteurs :	71 275, soit	262 en moyenne ;
Nombre de communications :	648 481, soit	2 384 en moyenne ;
Recherches par correspondance :	48 001, soit	176 en moyenne.

45 demandes de dérogation aux règles de communicabilité des archives publiques ont été instruites dans 24 communes (dont 7 communes de plus de 100 000 habitants, 4 communes entre 50 000 et 100 000 habitants, 12 communes entre 20 000 et 50 000 habitants et 1 commune de moins de 20 000 habitants) ; 42 demandes ont été accordées en totalité et 2 en partie ; une seule demande a été refusée.

4.3. Actions destinées au public scolaire. Expositions

Sur les 334 communes ayant fourni des données, seules 15 sont dotées d'un service éducatif (21 en 1995). La dotation horaire moyenne de chacun des services est très légèrement inférieure à 2 heures de décharge hebdomadaires.

Près des deux tiers des services d'archives communales, soit 201, ont eu des activités culturelles diverses. Parmi celles-ci, les expositions tiennent une place prépondérante. Leur nombre, en légère augmentation, est passé de 123 à 142. Tous les thèmes et toutes les périodes historiques ont été abordés.

Les services d'archives communales ont également collaboré à la réalisation de 240 expositions, le plus souvent sous la forme de prêt de documents ou d'aide matérielle. L'accueil des groupes constitue une autre facette de l'activité des services d'archives : les scolaires représentent la majorité des visiteurs. Plusieurs services ont réalisé des mallettes pédagogiques.

4.4. Autres activités scientifiques et culturelles

Nombreux sont les services d'archives communales, particulièrement dans les villes de moins de 100 000 habitants, qui sont chargés de

la gestion d'autres services municipaux : 168 gèrent un centre de documentation, 15 sont liés à la bibliothèque ou à la médiathèque où ont été dans quelques cas déposés leurs fonds anciens, 8 ont la responsabilité d'un musée.

Par ailleurs, 189 services (26 dans les villes de plus de 100 000 habitants et 163 dans les villes de moins de 100 000) ont des activités scientifiques et culturelles.

41 services sont représentés dans des commissions à caractère culturel ou patrimonial ; 9 responsables de ces services sont en outre appelés à siéger dans des organismes départementaux ou régionaux.

101 services déclarent entretenir des relations avec des sociétés savantes ou autres associations ayant des activités en rapport avec la recherche historique ou la sauvegarde du patrimoine ; 29 ont des contacts privilégiés avec des cercles ou associations de généalogistes ; 17 participent de façon étroite aux activités d'organismes régionaux ou départementaux qui œuvrent pour la sauvegarde et l'étude des documents d'archives ; enfin 12 services animent des associations qui leur sont directement liées.

Les responsables des archives communales ont également été présents dans le monde universitaire : 3 ont participé à des conseils, 14 ont dispensé un enseignement (en archivistique dans la majorité des cas, mais aussi en histoire et histoire de l'art, paléographie et méthodologie de la recherche), 27 ont accueilli des groupes d'étudiants pour des visites ou des travaux dirigés, 12 ont fait partie de jurys, 15 ont collaboré avec des centres ou des groupes de recherche, 4 signalent d'autres formes de collaboration avec l'Université.

8 services ont organisé, pour leurs lecteurs ou des associations, des cours d'initiation à la paléographie, la généalogie, les recherches en histoire locale ; 10 sont intervenus dans des formations initiales ou continues (IUFM, MAFPEN, CNFPT, cours d'adultes de l'Office des migrants, etc.).

12 responsables de service ont fait partie de groupes ou de centres de recherche hors université ; 39 ont prononcé des conférences ; 22 ont participé ou sont intervenus dans des colloques (dans 9 cas, ils ont pris part à l'organisation de la manifestation ou à la publication des actes) ; 29 ont réalisé des recherches scientifiques en vue de la publication d'ouvrages ou d'articles ; enfin 12 services signalent des publications qui leur sont propres.

Les services d'archives communales sont régulièrement sollicités par leur tutelle pour apporter leur concours à des activités culturelles. Parmi les situations les plus fréquemment citées, on retiendra : la conservation et la mise en valeur du patrimoine, souvent dans une perpective touristique (balisage, élaboration de parcours de visite, réseau « Villes d'art et d'histoire ») ; mais aussi pour la réhabilitation d'un quartier ou le recensement des tombes remarquables, la dénomination des rues, les manifestations commémoratives, les recherches historiques débouchant généralement sur des publications ou des expositions, la participation à des foires et salons.

En outre, 27 services publient régulièrement des textes à caractère historique dans le journal municipal ; 5 ont écrit des articles ou tenu des rubriques dans la presse locale ; 7 ont participé à des émissions de radio ou de télévision ; 3 ont collaboré à la réalisation d'un film.

26 services ont été partie prenante à l'organisation des Journées du patrimoine.

Pour le compte de l'État, 5 services signalent une collaboration avec la direction régionale des affaires culturelles (pré-inventaire, dossier de protection de monuments historiques, publication, accueil de stagiaires).

40 services mentionnent avoir reçu des visites de groupes : élus et personnels municipaux, directeurs d'école, conseils municipaux de jeunes, représentants des villes jumelées, associations locales, etc.).

Enfin, 18 services ont développé des activités tournées vers de nouveaux publics ; 12 ont travaillé avec des organismes réunissant des personnes retraitées pour des actions liées à la mémoire ; 4 ont collaboré avec des associations de quartiers ; 3 sont intervenus dans des actions de réinsertion.

ARCHIVES RÉGIONALES ET AUTRES SERVICES

1. ARCHIVES RÉGIONALES

15 services d'archives régionales ont répondu à l'enquête statistique annuelle. Pour l'exercice 1995, une hausse du nombre de réponses avait été soulignée (19 réponses en 1995 pour 15 réponses en 1993 et 1994). Force est de constater que cette hausse ne s'est pas maintenue.

Pour 1996, 7 régions n'ont apporté aucune réponse : Aquitaine, Auvergne, Champagne-Ardennes, Corse, Franche-Comté, Limousin et Midi-Pyrénées. Le service d'archives de la région Picardie a renvoyé un questionnaire non rempli, faute de titulaire au 31 décembre 1996.

1.1. Personnel

Les 15 services d'archives des régions comptent 44 agents qui correspondent, en tenant compte des temps partiels, à 39,45 personnes à temps plein (soit 2,6 personnes en moyenne par service) ; 12 services sur 15 sont gérés par un agent de catégorie A, 2 par un agent de catégorie B et 1 (la Lorraine) par un agent de catégorie C.

1.2. Bâtiments

L'exercice 1996 a vu la réalisation d'un certain nombre d'aménagements dans les locaux actuels. Le bâtiment du service de la région Bourgogne a été remis aux normes pour un coût d'1 million de francs. En Bretagne et en Lorraine, des rayonnages supplémentaires ont été installés, respectivement 2 190 ml (coût non précisé) et 67,20 ml (10 052 F). Dans le Nord-Pas-de-Calais, un monte-charge a été mis en place (130 000 F). Dans le cadre de travaux portant sur l'ensemble de l'immeuble régional de Bretagne, le service d'archives est en cours de réaménagement, à raison de 4 500 F par m^2.

Enfin, des nouveaux projets sont apparus. Le conseil régional de Bourgogne prévoit l'acquisition et l'aménagement pour le service d'archives d'un bâtiment en zone industrielle ; le coût de l'opération est estimé à 1,8 MF. D'autre part, le conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur a voté une délibération approuvant le principe d'une nouvelle implantation du service ; l'appel d'offres doit être lancé en 1997.

1.3. Accroissements et éliminations

Les 15 services d'archives régionaux ont comptabilisé un accroissement net de 2 919, soit une moyenne de 194 ml par service ; 2 services comptabilisent un accroissement net supérieur à 500 ml (Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes). Un seul service a procédé à un nombre d'éliminations supérieur à celui des entrées (Île-de-France). Pour mémoire, les 15 services totalisent 3 837 ml entrés pour 935 ml éliminés.

1.4. Occupation de l'espace

14 services ont fourni des données chiffrées relatives à l'occupation de l'espace : 29 053 ml sont équipés, sur lesquels 17 228 ml sont occupés.

La situation des services est très variable, notamment en matière de métrage linéaire équipé. Les services les plus important sont ceux de Rhône-Alpes (8 600 ml), de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (3 837 ml), du Nord-Pas-de-Calais (3 136 ml) et d'Île-de-France (3 000 ml). En revanche, le service de la région Alsace ne compte que 157 ml. Deux services sont saturés et leur situation n'a pas évolué depuis 1995 : il s'agit des services de l'Alsace et de la Lorraine. Deux autres services sont très proches d'atteindre la même situation : les services de Basse et Haute-Normandie ne disposent plus respectivement que de 2,60 ml et 3 ml. A l'inverse, 4 services comptent plus de 1 000 ml disponibles : Rhône-Alpes (6 316 ml), Nord-Pas-de-Calais (1 839), Bretagne (1 210 ml) et Île-de-France (1 080 ml).

1.5. Lecteurs et communications

Huit services totalisent un chiffre de 918 lecteurs, toutes origines confondues (généalogistes, chercheurs ou personnel administratif). Douze services ont communiqué 5 239 articles : 4 034 avec déplace-

ment aux services versants (soit 77 % des communications) et 1 205 articles consultés sur place, en salle de lecture (soit 23 %). Seuls 5 services d'archives ont effectué des recherches par correspondance (68 recherches).

2. ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX, GRANDS ÉTABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES

La direction des Archives de France a reçu les rapports d'activité de 16 services d'archives d'établissements publics nationaux, de grands établissements ou d'entreprises publiques (17 services avaient répondu pour 1995), soit :

- 6 établissements publics nationaux : Aéroports de Paris, Bureau de recherches géologiques et minières, Commissariat à l'énergie atomique, France-Télécom, Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire et Radio-France ;
- 2 établissements publics d'aménagement : la Défense et Marne-la-Vallée ;
- 3 établissements scientifiques : Académie des sciences, Fondation nationale des sciences politiques et Institut français d'architecture ;
- 5 entreprises publiques : Banque de France, Centre de culture scientifique et technique de la mine et de l'énergie (centre historique minier), EDF-GDF, Houillères de bassin de Lorraine et SNCF.

2.1. Personnel

L'effectif total des 16 services est de 97 agents, qui en 1996, en prenant en compte les temps partiels, ont effectué un temps plein correspondant à 91,61 agents. Les services les mieux dotés sont EDF-GDF, avec un effectif global de 23,5 agents, et Aéroports de Paris, avec 10 agents.

15 services sur 16 sont dirigés par un agent de catégorie A ou assimilé. Parmi eux, 4 services ont à leur tête un conservateur du patrimoine titulaire.

2.2. Bâtiments

L'essentiel des travaux effectués en 1996 consiste en l'installation de rayonnages supplémentaires. Sept services ont ainsi accru leur capacité de stockage : Aéroports de Paris (+ 2 300 ml de rayonnages fixes), Bureau des recherches géologiques et minières (+ 54 ml de rayonnages fixes), Commissariat à l'énergie atomique (acquisition de rayonnages mobiles pour 3 738 F), Fondation nationale des sciences politiques (+ 53 ml de rayonnages fixes), Houillères de bassin de Lorraine (acquisition de rayonnages mobiles pour 100 000 F et installation de 750 ml de rayonnages fixes pour le stockage des plans), Institut français d'architecture (47 480 F de rayonnages, soit 157 ml de rayonnages fixes installés), SNCF (extension des rayonnages pour un coût de 1 400 000 F, soit 10 000 ml de rayonnages fixes installés).

L'établissement public d'aménagement de la Défense a assuré la révision totale de ses rayonnages, mobiles et fixes. Les locaux de l'Académie des sciences ont subi un dégât des eaux, provoqué par la centrale de climatisation ; des mesures ont été prises pour pallier les défauts du calorifugeage. Le service de Radio-France s'est vu aménager un bureau et une salle de tri pour un coût de 140 000 F. Enfin, outre l'installation de rayonnages, le second oeuvre pour les locaux du service du Commissariat à l'énergie atomique a été entrepris, à savoir électricité, ventilation, climatisation, câblage du réseau, mobilier, etc ; le coût total de l'opération est estimé à 11,7 millions de francs et 4,1 millions ont été effectivement investis en 1996.

2.3. Accroissements et éliminations

Les 15 services ayant fourni des informations ont reçu 9 720 ml et ont procédé à l'élimination de 3 616 ml, soit un accroissement net de 6 103 ml. Les services qui ont enregistré les accroissements nets les plus importants sont la SNCF (1 500 ml) et la Banque de France (1 335 ml).

2.4. Occupation de l'espace

A l'exception de Radio-France, qui n'assure pas le stockage de ses archives mais les dépose à l'extérieur, les 15 autres services disposent de 179 297 ml équipés ; 142 476 ml sont occupés. Tous affichent encore des métrages linéaires disponibles, pour un total de 36 795 ml.

Les 2 services disposant du plus grand métrage linéaire équipé sont la Banque de France (60 274 ml) et EDF-GDF (50 000 ml). Dans deux services, le métrage linéaire disponible est dorénavant inférieur à l'accroissement net de l'année. L'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée ne compte plus que 93 ml libres alors que son accroissement net a été de 119 ml. Les locaux de la Fondation nationale des sciences politiques sont parvenus à saturation (3 ml disponibles pour un accroissement net de 63 ml en 1996). En revanche, le métrage linéaire disponible est supérieur à 1 000 ml dans 6 services, notamment à EDF-GDF (13 268 ml disponibles) et à la SNCF (12 000 ml disponibles).

2.5. Lecteurs et communications

15 services ont accueilli 2 207 lecteurs. Les services ayant reçu le plus grand nombre de lecteurs sont l'Institut français d'architecture (354 lecteurs) et le Bureau de recherches géologiques et minières (326 lecteurs).

41 072 articles ont été communiqués dans 13 services, dont 29 103 articles avec déplacement aux services administratifs et 11 969 articles en salle de lecture ; 6 services sur 13 ont assuré des communications avec déplacement. Un seul service (EDF-GDF) ne signale aucune consultation en salle de lecture.

Enfin, 9 services ont effectué des recherches par correspondance (1 147 recherches au total).

3. CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Cinq services d'archives de chambres de commerce et d'industrie ont répondu à l'enquête statistique annuelle pour 1996 (6 services avaient répondu pour 1995), à savoir les services des CCI de : Bayonne, Dunkerque, Marseille, Paris et Versailles.

Ces 5 services emploient 16 agents, correspondant à 14,6 temps pleins. Le nombre d'agents par service varie de 1 (Dunkerque) à 5 (Paris, dont un conservateur du patrimoine détaché).

La chambre de commerce et d'industrie de Versailles-Val d'Oise-Yvelines s'est équipée de 3 magasins supplémentaires pour le stockage des archives à Mantes. Le coût de l'opération s'est monté à 79 234 F.

3.1. Accroissements et éliminations

Les 5 services des chambres de commerce et d'industrie ont reçu 1 106 ml en 1996 et ont procédé à l'élimination de 513 ml, soit un accroissement net de 593 ml.

Les situations sont très variables d'une chambre à l'autre : 3 services ont reçu moins de 50 ml, 1 service entre 200 et 300 ml (Versailles-Val d'Oise-Yvelines) et 1 service plus de 500 ml (Paris). Cette disparité se constate également dans les métrages linéaires éliminés : aucune élimination à Bayonne, moins d'1 ml détruit à Dunkerque, moins de 50 ml à Marseille, plus de 200 ml à Paris et Versailles.

Le plus important accroissement net est, de loin, celui du service de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui a d'ailleurs recours aux services d'une société privée d'archivage pour stocker une partie de ses archives.

3.2. Occupation de l'espace

Les 5 chambres de commerce et d'industrie totalisent 11 038 ml équipés. Celle de Dunkerque est la moins bien dotée (536 ml équipés), tandis que celle de Versailles dispose de plus de 2 kml équipés. Pour l'ensemble, 7 628 ml sont occupés et 3 410 ml sont encore disponibles. Néanmoins les locaux de Dunkerque et de Paris arrivent peu à peu à saturation, avec respectivement 39 ml et 85 ml encore libres ; mais seule, la chambre de Paris dispose d'un métrage inoccupé inférieur à son accroissement net annuel.

3.3. Lecteurs et communications

Les 5 chambres de commerce et d'industrie ont accueilli 767 lecteurs.

Elles ont communiqué 2 841 articles. Seules, deux d'entre elles ont communiqué avec déplacement à des services administratifs, pour un total de 488 articles. Toutes ont communiqué en salle de lecture, pour un total de 2 353 articles. Le plus grand nombre de communications a été assuré par le service de Marseille (1 032 articles communiqués).

Enfin, 4 services ont effectué des recherches par correspondance (132 recherches).

4. CENTRES HOSPITALIERS

Six services d'archives de centres hospitaliers ont répondu à l'enquête statistique annuelle (4 services avaient répondu pour 1995), à savoir : le CH de Bastia, le CH interdépartemental de Clermont-de-l'Oise, les Hospices civils de Lyon, le CHU de Nice, l'Assistance publique de Paris et le CH de Saint-Égrève.

4.1. Personnel

Les 6 services atteignent un effectif correspondant à 53,85 agents à temps plein, répartis essentiellement entre Paris (23 agents, tous à temps plein), Nice (13,8 à temps plein) et Lyon (13,25 à temps plein). Les centres hospitaliers de Bastia et de Clermont-de-l'Oise ne disposent que d'un seul agent à temps plein, respectivement un ambulancier et un contractuel de catégorie C.

Le service d'archives de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris est dirigé par un conservateur du patrimoine, en position de détachement.

4.2. Bâtiments

Quatre services ont effectué des travaux dans leurs locaux au cours de l'année 1996.

Aux centres hospitaliers de Clermont-de-l'Oise et de Saint-Égrève, les travaux ont porté sur les rayonnages : récupération de 162 ml de rayonnages fixes pour le premier ; installation de 66 ml de rayonnages fixes pour le second.

Le service d'archives de l'Assistance publique de Paris a également fait procéder à la réparation de 244 ml de rayonnages fixes. En outre, une étude a été réalisée quant à la réorganisation et l'aménagement d'un bâtiment pour accueillir des archives.

Enfin, au CHU de Nice, les locaux ont été réhabilités : étanchéité de la toiture et isolement des soupentes (55 000 F), mise en place d'une cloison vitrée, réfection complète de l'installation électrique ; 3 296 ml supplémentaires de rayonnages fixes ou mobiles ont été installés.

4.3. Accroissements et éliminations

Cinq services ont reçu 4 951 ml au cours de l'année 1996 ; trois d'entre eux ont procédé à des éliminations, pour un total de 2 645 ml. Deux services (Lyon et Paris) ont détruit un métrage linéaire supérieur à celui de leurs entrées.

L'accroissement net total pour ces 5 services d'archives est de 2 306 ml.

4.4. Occupation de l'espace

Les 6 services ayant répondu à l'enquête totalisent 71 674 ml équipés. Tous comptent une capacité de stockage supérieure à 1 000 ml. Le service parisien dispose à lui seul de 38 238 ml équipés.

Cinq services déclarent occuper un total de 62 931 ml et leur capacité de stockage encore disponible s'élève à 7 360 ml. Deux services ont un accroissement net supérieur à leur métrage linéaire encore libre : celui de Clermont-de-l'Oise (48 ml libres pour un accroissement net de 114 ml en 1996) et celui de Nice (1 331 ml libres pour un accroissement net de 2 673 ml en 1996).

4.5. Lecteurs et communications

Les services d'archives de 4 centres hospitaliers ont accueilli 1 332 lecteurs.

Cinq services ont communiqué 90 458 articles, essentiellement aux services administratifs, avec déplacement (72 654 articles) ; 4 de ces services ont également communiqué en salle de lecture, pour un total de 17 804 articles. C'est le service du CHU de Nice qui a le plus communiqué, avec 63 338 articles consultés. Ce chiffre important découle de la gestion directe, par ce service, de l'ensemble des archives médicales, y compris les dossiers de malades.

1 768 recherches par correspondance ont été instruites par 5 services.

BILAN STATISTIQUE

1. PERSONNEL

Total	**3 985**
Personnel du ministère de la Culture	827
Personnel de la fonction publique territoriale dans les archives départementales	1 782
Personnel des archives communales	1 246
Personnel des archives régionales	44
Personnel des autres services d'archives publics	86

2. ACCROISSEMENTS ET ÉLIMINATIONS

Accroissements	**89 143 ml**
Archives nationales	5 123 ml
Archives départementales	45 557 ml
Archives communales	18 846 ml
Archives régionales	3 837 ml
Autres services	15 780 ml
Éliminations	**43 571 ml**
Archives nationales	2 675 ml
Archives départementales	24 449 ml
Archives communales	8 735 ml
Archives régionales	936 ml
Autres services	6 776 ml

3. OCCUPATION DE L'ESPACE

Rayonnage équipé	**3 558 kml**
Archives nationales	393 kml
Archives départementales	2 414 kml
Archives communales	460 kml
Archives régionales	29 kml
Autres services	262 kml
Rayonnage occupé	**2 729 kml**
Archives nationales	327 kml
Archives départementales	1 812 kml
Archives communales	358 kml
Archives régionales	17 kml
Autres services	215 kml

4. TRAITEMENT DES FONDS

Total	**74 656 ml**
Archives nationales	6 290 ml
Archives départementales	55 587 ml
Archives communales	12 779 ml

5. LECTEURS ET COMMUNICATIONS

Lecteurs	**248 004**
Archives nationales	13 402
Archives départementales	158 103
Archives communales	71 275
Archives régionales	918
Autres services	4 306

Communications	**4 176 906**
Archives nationales	200 434
Archives départementales	3 170 577
Archives communales	648 481
Archives régionales	5 239
Autres services	152 175
Recherches par correspondance	**126 085**
Archives nationales	9 914
Archives départementales	65 055
Archives communales	48 001
Archives régionales	68
Autres services	3 047
Dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques	**2 201**
Archives nationales	1 019dont 856 accords
Archives départementales	1 182dont 1 042 accords

6. EXPOSITIONS

Total	**377**
Archives nationales	12
Archives départementales	223
Archives communales	142

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE.

Budget 7
Personnel 11
Activités des services de la direction des Archives de France. 13
Relations internationales 18

ARCHIVES NATIONALES.

Moyens 22
Contrôle des archives 25
Accroissements et éliminations 29
Conservation matérielle 36
Action scientifique et culturelle 39

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Moyens 46
Contrôle scientifique et technique, constitution des fonds 50
Conservation matérielle 61
Action scientifique et culturelle 64
Relations internationales 71

ARCHIVES COMMUNALES.

Moyens 72
Constitution des fonds 74
Conservation matérielle 77
Action scientifique et culturelle 78

ARCHIVES RÉGIONALES ET AUTRES SERVICES.
Archives régionales 82
Etablissements publics nationaux,
grands établissements et entreprises publiques 84
Chambres de commerce et d'industrie 86
Centres hospitaliers 88

BILAN STATISTIQUE 90

• • • SAGIM • • •

Achevé d'imprimer en février 1998
par l'imprimerie SAGIM à Courtry (77)

Imprimé en France

Dépôt légal : février 1998
N° d'impression : 2630

Direction
des archives
de France

ISBN 2-911601-09-2

40 F